



BRÉAL
SOUS VITRÉ

DÉCEMBRE 2025

*Ensemble,
faisons vivre
notre commune !*





Chères Bréalaises, Chers Bréalais,

Voici le rendez-vous de fin d'année, où nous faisons un peu le bilan de l'année et formulons les vœux pour l'année qui se prépare.

Dans un contexte géopolitique compliqué, une situation nationale instable, une perte de crédibilité de la politique, une situation financière délicate pour de nombreuses collectivités, le département et l'État, nous tenons à vous rassurer : notre commune va bien, malgré des investissements lourds. Depuis que je suis à Bréal, c'est à dire avant d'être élue, notre collectivité a toujours été gérée « en mode bon père de famille », en prenant quelques fois des risques pour pouvoir avancer mais toujours avec une réflexion en amont et pragmatique. Il faudra continuer dans les prochaines années, car les aides financières même de fonctionnement, type dotations, seront à minima stables voire diminuées comme ça a déjà été le cas il y a quelques années.

Le projet phare de ce mandat qui a été la réouverture d'un commerce a redynamisé notre bourg, permet de nous retrouver autour d'un café ou d'un repas, propose des services de proximités et des animations qui font le plein. Je vous avoue que cette convivialité retrouvée fait chaud au cœur de tous les Conseillers Municipaux. Je tiens à vous remercier, Bréalaises et Bréalais, de répondre par votre fréquentation aux envies/besoins que vous aviez exprimés lors du sondage, Associations de collaborer et d'avoir été capables d'organiser « Bréal en Fête » en juin dernier en mutualisant les moyens. Si ce projet est une réussite, c'est aussi grâce à vous. N'oublions pas l'équipe du TY BREIZH qui ne se satisfait pas du présent mais nous propose toujours d'autres animations !

L'esprit village vit à Bréal. Merci à toutes et tous.

En cette fin d'année, nous lançons une étude pour aménager le centre bourg et un circuit doux pour les promenades en famille, en y travaillant l'embellissement et la sécurité. Une commission est créée pour co-construire avec vous ce projet et ainsi répondre de la meilleure manière à vos problématiques. N'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressés de rejoindre ce groupe de travail, en particulier pour les usagers piédestres : promeneurs, assistantes maternelles... Pour l'instant pas d'autres projets, puisque nous sommes en fin de mandat et qu'il appartiendra au nouveau Conseil Municipal de proposer ses propres idées et mises en œuvre.

Je vous laisse découvrir au fil de ce bulletin, ce qui a été réalisé en 2025, les quelques nouvelles entreprises et autres informations utiles au quotidien. Ne rangez pas ce bulletin au fond d'un tiroir, qu'il reste à portée de mains !

Encore un grand merci aux responsables des associations qui nous font vivre de nombreuses manifestations. Merci aux Conseillers Municipaux pour leur travail et implication lors de ce mandat.

**Une très belle année 2026 à toutes et tous.
Qu'elle vous apporte JOIE, SANTÉ, PAIX et SÉRÉNITÉ**

Je serai heureuse de vous retrouver avec les conseillers pour les voeux de la municipalité le dimanche 4 Janvier 2025 à 11h dans la salle communale.

Votre maire, Pascale CARTRON

" Merci sert aussi pour vous dire que l'on croit en vous. "

Sonia Lahsaini

SOMMAIRE

4 VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE 2020 - 2026

5 LE PERSONNEL COMMUNAL

6 INFORMATIONS COMMUNALES

Budget	6
Travaux 2025 / Projets 2026	8
Informations diverses	10
Tarifs de location des salles	13
Commerce multi-services	14

18 VITRÉ COMMUNAUTÉ

M. Teddy RÉGNIER, Président de Vitré Communauté	18
Les grands projets de Vitré Communauté en 2025	19
MOVA, réseau de transport de Vitré Communauté	21
Accès au logement	21
Le Conseil de Développement	22

22 SYNDICAT D'URBANISME DU PAYS DE VITRÉ

24 SMICTOM

30 LE RELAIS POUR L'EMPLOI

31 ADMR Centre de Soins St-Pierre-la-Cour

32 BIBLIOTHÈQUE

33 JEUNESSE

Garderie communale	33
Ecole	34
Mini-bus	36
Accueil de loisirs	36

38 VIE ASSOCIATIVE

APEL	39
OGEC	40
RPE Arc-en-Ciel	41
Titounette	41
Braëllo Théâtre	44
Bréalaquads	45
Club de l'Espoir	45
Comité des Fêtes	47
L'Hermine EBM	49
Section UNC/AFN	51

52 CLASSE 5

53 ETAT CIVIL

54 AGENDA

BULLETIN MUNICIPAL DE BRÉAL-SOUS-VITRÉ

Décembre 2025

Publication annuelle

Directrice de la publication :

Pascale CARTRON,
Maire de Bréal-sous-Vitré

Comité de rédaction :

Commission communication :
Hélène SIEUR, Jean Louis HERIN,
Hubert LHUISSIER, Julie MEREL
Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui, par leurs photos et articles, ont participé activement à l'élaboration de ce bulletin.

Création graphique et mise en forme :

Delphine LEVACHER - www.dlcrica.com
06.59.96.71.10 - delphine@dlcrica.com

Impression : Morvan Fouillet Imprimeurs

Tirage : 350 exemplaires



www.brealsousvitre.fr



facebook.com/brealsousvitre

3

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE de 2020 à 2026



Pascale CARTRON
Maire



Mickaël LEFEUVRE
1^{er} adjoint



Marie-Noëlle CRUBLET
2^{ème} adjointe



Claude GILBERT
3^{ème} adjoint



Stéphanie COCHIN
Conseillère municipale



Mickaël FOUBERT
Conseiller municipal



Hélène SIEUR
Conseillère municipale



Jean-Louis HERIN
Conseiller municipal



Norbert HERY
Conseiller municipal



Nicolas JOURDAN
Conseiller municipal



Hubert LHUISSIER
Conseiller municipal



Julie MEREL
Conseillère municipale



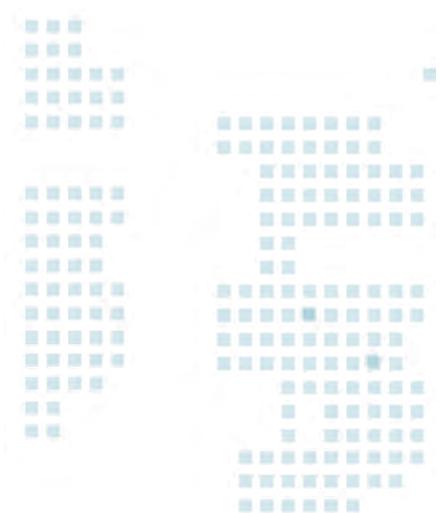
Jérôme PAUTONNIER
Conseiller municipal



Marie-Hélène PEPION
Conseillère municipale



Anthony THEBERT
Conseiller municipal





Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Bréal-sous-Vitré. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Bréal-sous-Vitré, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

LE PERSONNEL COMMUNAL

5

Fabien DE GEA
Agent technique

Béatrice MOREL
Secrétaire

Corentin CARROT
Directeur
du centre de loisirs

Catherine VITOUX
Agent d'entretien
et portage des repas

Vanessa JEULAND
Agent technique

Manon LE GRAND
Agent du patrimoine
bibliothèque
et garderie périscolaire

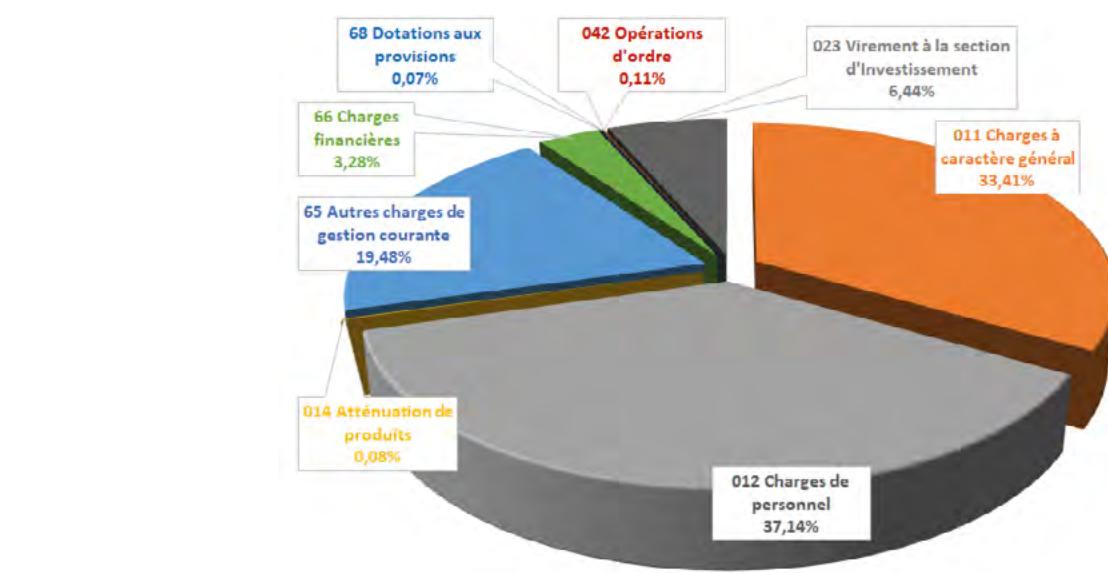
Carole PEROT
Secrétaire



INFORMATIONS COMMUNALES

BUDGET

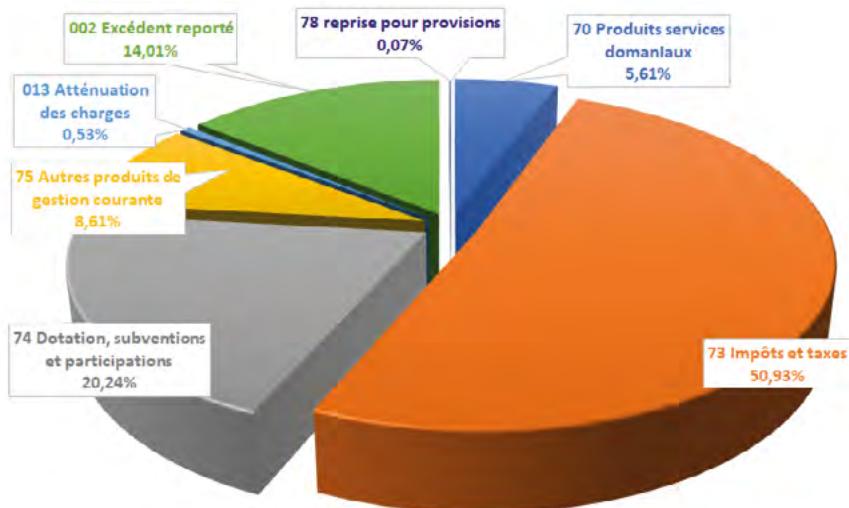
Fonctionnement



Dépenses

33,4 %	Chap. 011	Charges à caractère général	238 440,00 €
37,1 %	Chap. 012	Charges de personnel	265 090,00 €
0,1 %	Chap. 014	Atténuation de produits	550,00 €
19,5 %	Chap. 65	Autres charges de gestion courante	139 035,00 €
3,3 %	Chap. 66	Charges financières	23 400,00 €
0,1 %	Chap. 68	Dotations aux provisions	500,00 €
0,1 %	Chap. 042	Opérations d'ordre	815,00 €
6,4 %	Chap. 023	Virement à la section d'investissement	45 946,00 €
TOTAL			713 776,00 €

6



Recettes

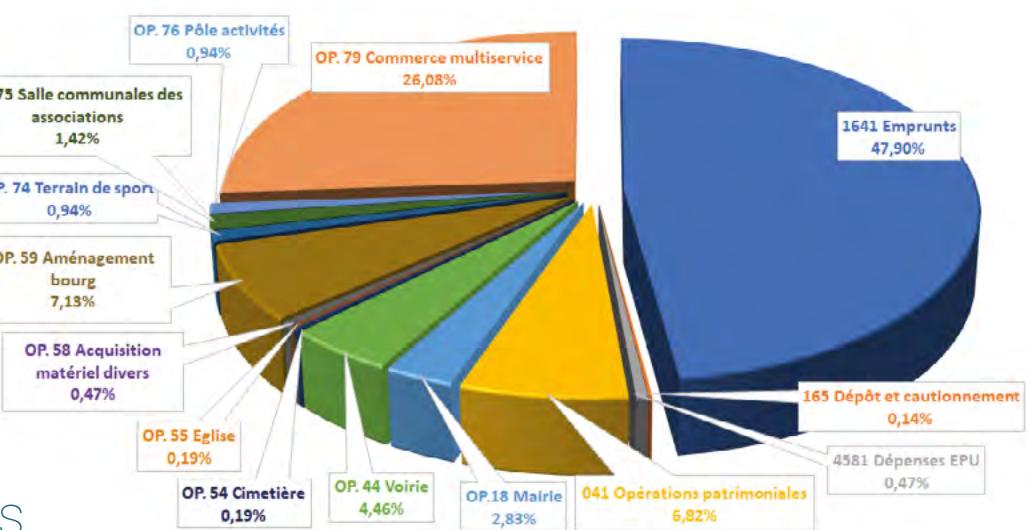
5,61 %	Chap. 70	Produits des services domaniaux	40 025,00 €
50,93 %	Chap. 73	Impôts et taxes	363 548,00 €
20,24 %	Chap. 74	Dotation, subventions et participations	144 443,00 €
8,61 %	Chap. 75	Autres produits de gestion courante	61 480,00 €
0,53 %	Chap. 013	Atténuation des charges	3 780,00 €
14,01 %	Chap. 002	Excédent reporté	100 000,00 €
0,07%	Chap. 78	Reprise pour provisions	500,00 €
TOTAL			713 776,00 €

Investissement

INFORMATIONS COMMUNALES

Dépenses

47,9 %	Chap. 1641	Emprunts	507 000,00 €
0,1 %	Chap. 165	Dépôt et cautionnement	1 500,00 €
0,5 %	Chap. 4581	Dépenses EPU	5 000,00 €
6,8 %	Chap. 041	Opérations patrimoniales	72 200,00 €
2,8 %	Op. 18	Mairie	30 000,00 €
4,5 %	Op. 44	Voirie	47 194,00 €
0,2 %	Op. 54	Cimetière	2 000,00 €
0,2 %	Op. 55	Église	2 000,00 €
0,5 %	Op. 58	Acquisition matériel divers	5 000,00 €
7,1 %	Op. 59	Aménagement bourg	75 500,00 €
0,9 %	Op. 74	Terrain de sport	10 000,00 €
1,4 %	Op. 75	Salle communale des associations	15 000,00 €
0,9 %	Op. 76	Pôle activités	10 000,00 €
26,1 %	Op. 79	Commerce Multiservice	276 007,70 €
TOTAL			1 058 401,70 €



Recettes

54,4 %	Chap. 001	Solde exécution investissement reporté	575 904,62 €
4,3 %	Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	45 946,00 €
0,1 %	Chap. 040	Opérations d'ordre	815,00 €
6,8 %	Chap. 041	Opération patrimoniales	72 200,00 €
0,6 %	Chap. 10222	FCTVA	6 560,00 €
11,7 %	Chap. 1068	Excédent de fonctionnement	123 556,08 €
21,5 %	Chap. 013	Subventions Équipement	227 870,00 €
0,1 %	Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	550,00 €
0,5 %	Chap. 4582	Recettes EPU	5 000,00 €
TOTAL			1 058 401,70 €

7

INFORMATIONS COMMUNALES

Travaux 2025



Avant



Après



RÉFÉCTION DES MURS ET MURETS

- Commerce « Ty Breizh »
- Rue des écoles
- Entrée du clos du Moranger

8





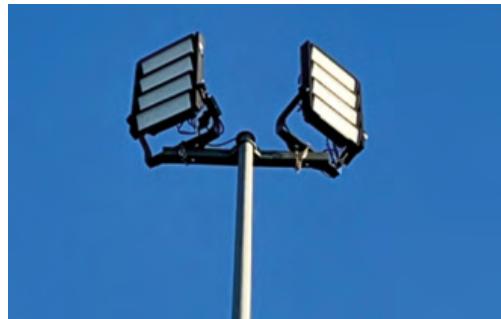
L'INSTALLATION DE 2 CHICANES

provisoires sur la route de la roche a été réalisée.

Ce système n'ayant pas été concluant. Une étude est en cours avec Vitré Communauté et concertation avec les riverains et agriculteurs afin d'identifier de nouveaux systèmes de ralentissement adéquates pour tous.

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL

en optimisant l'économie d'énergie avec la technologie LED.



IMPLANTATION DE VIVACES AU JARDIN DES ENFANTS



Projets

2026



9

RUE DE BRETAGNE

Le cabinet «L'atelier du marais» a été retenu pour le futur aménagement de la rue de Bretagne. Ce cabinet examine aussi la possibilité de revitaliser le bourg et d'aménager un chemin vert.

COMPOSTAGE

Une installation d'un site de compostage partagé est prévue dans le parc de la salle communale (mise en place en janvier 2026).

TOILE ACOUSTIQUE

Installation d'une toile acoustique suspendue au plafond de la salle du conseil dans le but d'optimiser le confort sonore.



INFORMATIONS COMMUNALES

INFORMATIONS
diverses

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Par la convention, la municipalité participe au fonctionnement de l'école pour les enfants de Bréal-sous-Vitré qui fréquentent les écoles de Bréal et Mondevert.

Pour l'année 2025 - 2026, le montant est de **1 523 € par enfant en classe de maternelle et 476 € par enfant en classe élémentaire**.

La municipalité verse également une participation pour les enfants qui fréquentent une autre école aux communes qui les accueillent.

SUBVENTIONS

VOYAGE SCOLAIRE DES CLASSES DE CE2-CM1-CM2

Une aide pour les familles des 23 enfants résidant sur la commune de Bréal-sous-Vitré, des classes de CE2-CM1-CM2, participant au voyage pédagogique-classe de neige à Saint-Lary, a été accordée. Cette subvention de 35 € par enfant est accordée au profit du RPI Bréal-sous-Vitré/Mondevert.

SUBVENTIONS versées par la mairie aux associations

L'Hermine EBM :	1 500 €
Club de l'Espoir :	800 €
UNC-AFN - Soldats de France :	400 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers :	100 €
Solidarité Vitréenne pour EPISOL :	130 €
OGEC Bréal-Mondevert :	4 000 €
ADM (Argentré du Plessis) :	200 €
ADM (St-Pierre-La-Cour) :	200 €
Restos du Cœur :	300 €
Comités de fêtes :	1 200 €
La Touche solaire :	200 €
Rue des Arts :	500 €
Jeunes Agriculteurs 35 :	200 €
OGEC Classe de neige :	805 €

TOTAL : 10 535 €

TAUX D'IMPOSITION

Le taux de la taxe d'habitation a été voté pour 2025. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Taxe d'habitation (TH) : 13,24 %

Maintien des taux du foncier bâti et non bâti, à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties

(TFPB) : 33,48 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties
(TFPNB) : 32,73 %

Si votre taux de taxes évolue, il s'agit d'une modification des taux d'imposition des autres administrations ou de votre valeur locative.



BIENTÔT 16 ANS ? Pensez à vous faire recenser !

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser à la Mairie de son domicile **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant**.

Les Français(es) non recensé(es) lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour effectuer votre demande, vous devez disposer d'un compte foyer. Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

ATTENTION

L'attestation de recensement est **obligatoire pour toute inscription à des examens, concours et permis de conduire**. Le recensement ne peut être fait avant le jour du seizième anniversaire.



Recensement de la population 2026

Cette année, la commune de Bréal-sous-Vitré réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?



Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, l'agent recenseur - **Corentin CARROT (photoci-contre)** - recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !



PIÈCES À FOURNIR :

- Un **justificatif d'identité** en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Le **livret de famille**
- Certificat de nationalité française pour les jeunes nés de parents étrangers

OPÉRATION Argent de poche



Chantiers et stages à caractère éducatif

Le dispositif anciennement argent de poche est reconduit, il est proposé aux **jeunes Bréalais et Bréalaises de 14 ans à 18 ans**.

Ils seront accueillis dans les différents services de la mairie pour **effectuer des petits chantiers pour participer à l'embellissement du cadre de vie ou à l'entretien des bâtiments communaux**.

En contrepartie les jeunes reçoivent une indemnisation de **15 euros dans la limite de 3 heures par jour**.

Les chantiers sont proposés pendant les vacances scolaires du printemps, d'été et de la toussaint (les périodes seront précisées via un Bréal Info). Pendant le temps de leurs activités les jeunes sont accompagnés d'un tuteur employé de la commune qui les encadre.

Ce dispositif permet aux jeunes de **s'investir dans la vie citoyenne et de découvrir le monde du travail**.

Les inscriptions se font en mairie et un dossier est à retirer.



INFORMATIONS COMMUNALES

**CONCOURS
FLEURISSEMENT 2025****Lauréats**

Mme ACARY
1 La Touche
Mme ACARY Denise
4 rue de Provence
M. BERTRAND Frédéric
16 rue des Forges
M. COGALNICEANU Nicolae
2 Le Moté
M. et Mme DUPUIS
4 Impasse du Marais
M. et Mme GOUPIL Médard
2 La Miscault
M. et Mme GUILTIER
3 La Goupillère
M. et Mme HAMELIN Alain
le Verger Fleuri
M. et Mme LOCHIN Gérard
9 la Touche
M. et Mme MESSAGER Bernard
10 rue des Écoles
M. et Mme MESSU Jérôme
6 Impasse du point du Jour
M. et Mme PAILLARD Pierre
4 rue des Écoles
Mme PEUVREL
2 Clos du Moranger
M. et Mme RIVALAIN
1 rue des Écoles
M. ET Mme VETTIER
9 rue du Marais



LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX
Association reconnue d'utilité publique en 1850

Les horaires d'ouverture de la fourrière pour le dépôt des animaux sont :

*Du lundi au vendredi,
de 8h45 à 12h puis de 13h45 à 17h30 ;
Le samedi de 8h45 à 11h45
puis de 13h45 à 17h30 ;
Le dimanche,
de 9h à 11h45 puis de 14h à 17h30.*

Les horaires d'ouverture au public pour récupération des animaux sont :

Tous les jours de 10h à 12h puis de 14h à 17h, sauf jeudi, jour de fermeture du site au public.

**RATICIDE**

Comme chaque année, nous mettons en place la distribution de Raticide, avec la société Farago.

L'inscription est obligatoire à faire en mairie, par téléphone ou par mail accueil@brealsousvitre.fr avant le 30 janvier 2026. Le retrait à l'atelier communal aura lieu le 6 février 2026 de 8h30 à 12h30.



**35 €
D'AMENDE**

LA MAIRIE APPELLE AU CIVISME

POUR QUE VOTRE ANIMAL SOIT ACCEPTÉ DE TOUS, FAITES LES BONS GESTES. LAISSONS NOTRE VILLAGE PROPRE

Malgré nos nombreux rappels à ce sujet, la municipalité ne constate aucune amélioration, nous avons donc pris la décision de **sanctionner les incivilités**.

Ramasser ses déjections, n'est plus une exception, les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que l'espace public ne devienne pas des toilettes canines.

Il appartient donc à chaque propriétaire d'avoir un sac en poche à chaque fois qu'il sort son chien.



**135 €
D'AMENDE**

DÉPÔT SAUVAGE

Afin de lutter contre les dépôts sauvages, la municipalité a pris une délibération mettant en place une **sanction de 135€ pour non respect des règles d'incivilités (article R632-1 du code pénal)**.

Les dépôts des déchets sur la voie publique sans respecter les règles de collectes ou laissés auprès des conteneurs, vous exposent dorénavant à une sanction.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Location à la
JOURNÉE

	Prix total de la location	Montant du 1 ^{er} acompte versé à la réservation
PETITE SALLE (CANTINE)	119 €	36 €
GRANDE SALLE	200 €	60 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE	251 €	75 €

Location au
WEEK-END

	Prix total de la location	Montant du 1 ^{er} acompte versé à la réservation
PETITE SALLE (CANTINE)	168 €	50 €
GRANDE SALLE	285 €	86 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE	369 €	111 €

Location pour

**VIN D'HONNEUR, RÉUNION,
SÉMINAIRE, CONCOURS DE BELOTE,
RÉUNION FAMILIALE EXCEPTIONNELLE**

	Prix total de la location	Montant du 1 ^{er} acompte versé à la réservation
PETITE SALLE (CANTINE)	72 €	22 €
GRANDE SALLE	96 €	29 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE	121 €	36 €

Location

**EXCEPTIONNELLE DE LA
SALLE DE LA GARDERIE
JOURNÉE**

	Prix total de la location	Montant du 1 ^{er} acompte versé à la réservation
SALLE DE LA GARDERIE	72 €	22 €

Location

**AUX ENTREPRISES ET
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES
JOURNÉE EN SEMAINE**

	Prix total de la location	Montant du 1 ^{er} acompte versé à la réservation *
SALLE DU CONSEIL	39 €	12 €
PETITE SALLE	44 €	13 €
GRANDE SALLE	58 €	17 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE	77 €	23 €

* Acompte non demandé aux entreprises

Le prix du couvert est de 0,30 € par personne. Location des verres et tasses : 0,15 € par personne.

Une caution de 500 € sera demandée pour l'utilisation de la sono et/ou vidéoprojecteur.

Une caution de 150 € sera demandée pour parer aux éventuelles dégradations de l'équipement.

En cas de ménage non-réalisé par le locataire avant la remise des clés après la location, l'heure de ménage de l'agent communal lui sera facturée à hauteur de 50 € / H.



COMMERCE MULTI-SERVICES

Inauguration du Ty Breizh

Le 15 mars dernier, la commune a eu l'honneur d'inaugurer le nouveau commerce multiservices : le « Ty Breizh », installé, au cœur du village.

Ce lieu essentiel de proximité propose désormais aux habitants une palette de services variés, contribuant ainsi à améliorer le quotidien de tous.

L'événement a revêtu un caractère exceptionnel avec la présence de Mme le Ministre de la Ruralité, venue saluer cette initiative en matière de revitalisation des territoires ruraux.

Mme le Maire, entourée, d'élus du conseil municipal et des représentants des collectivités partenaires, a rappelé l'importance de soutenir ce type de projets dans les territoires ruraux, véritables lieux de vie, d'échanges et de convivialité.

Tous ont salué l'initiative des gérants, dont l'implication contribue fortement au dynamisme économique et social de la commune.

La cérémonie s'est conclue dans une atmosphère chaleureuse autour d'un moment convivial.





Service traiteur
A partir de 10 personnes

Le Ty Breizh vous propose désormais ses services traiteur pour vos anniversaires, baptêmes ou tout autre moment à célébrer. Découvrez notre carte traiteur, avec des plats faits maison qui peuvent s'adapter à vos envies et aux saisons N'hésitez pas à venir nous renseigner directement au Ty Breizh ou par téléphone au 02 59 16 29 19



Les apéritifs

- Gougères - 0,50€ / pièce
- Feuilleté saucisse - 0,50€ / pièce
- Mini quiche lorraine - 0,50€ / pièce
- Planche apéro 3 personnes - 15,00€
- Charcuterie et fromage
- Toast froid - sur devis

Les entrées

- Terrine de Saint-Jacques au Muscadet & salade verte - 3,00€
- Assiette de charcuterie - 3,00€
- Salade - sur devis



Les plats

- Cuisse de poulet - 6,00€
- Blanc de poulet sauce curry - 7,50€
- Tartiflette et salade - 7,50€
- Filet mignon de porc en croûte - 7,50€
- Palette à la diable - 9,00€
- Filet de panga flambé à l'alcool de coco - 9,00€
- Lasagne & salade verte - 10,00€
- Tempe de porc au cidre et miel - 10,00€
- Jambalaya - 12,00€
- Choucroute - 12,00€

Les accompagnements

- Riz - 2,00€
- Gratin de pommes de terre - 2,20€
- Pommes de terre grenailles - 2,20€
- Ratatouille - 2,50€
- Ecrasé de pommes de terre - 2,50€
- Purée de patate douce - 2,50€
- Assortiment de petits légumes - 2,50€
- Tian de légumes - 3,00€

Les desserts

- Cheesecake - 3,00€
- Mousse au chocolat - 3,00€
- Tiramisu café - 3,00€
- Tartelette aux fruits - 3,00€



02.59.16.29.19



1, Rue des Promenades
55370 BREAL SOUS VITRE



commercebrealsousvitre@gmail.com



Nouveautés à venir en 2026 :

Une partie traiteur disponible directement à l'épicerie, et de nombreuses soirées à thème : Karaoké, concerts, quizz, soirées culinaires, et bien sûr le grand retour du Mont d'Or tant attendu ! Merci pour votre fidélité et votre bonne humeur !

À très bientôt au Ty Breizh !

DÉCEMBRE 2025

15

ENTREPRISES

Voici quelques références parmi les entreprises Bréalaises, représentatives du dynamisme économique local.



Bar - Restaurant

1 rue des Promenades
commercebrealsousvitre@gmail.com

Restauration sur place

Traiteur

Bar

Epicerie

Point poste et relais colis

Française des jeux

L'équipe du Ty Breizh tient à remercier sincèrement les habitants de Bréal-sous-Vitré, ainsi que les associations et la mairie, pour votre confiance et votre soutien tout au long de l'année.

Grâce à vous, notre aventure continue de grandir et de se renouveler chaque jour.

De la part de Jonathan, Magalie, Lenny et moi-même, Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026

Qu'elle vous apporte joie, santé et de beaux moments partagés.

À très bientôt au Ty Breizh pour de nouvelles saveurs, de nouveaux projets... et encore plus de convivialité !

— L'équipe du Ty Breizh
Merci pour tout !

**BRETAGNE
MONTAGE
MAINTENANCE
EAUX &
INDUSTRIE**



Basée à Bréal-sous-Vitré, BMEI - Bretagne Montage Maintenance Eau et Industrie accompagne depuis 2019 les industriels, collectivités et agriculteurs d'Ille-et-Vilaine et de Mayenne.



5 Rue de Bretagne
coupdpouce35@outlook.fr

COUP DE POUCE 35
Maintenance industrielle
Entretien

**BZH
Motoculture**

3 Malpatté
motoculturebzh@gmail.com

BZH MOTOCULTURE
Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin.

Ets FAUCHEUX Ludovic

Le champ du moulin
faucheux.ludovic@neuf.fr

ETS FAUCHEUX LUDOVIC
Menuiserie - Placo - Isolation - Aménagement intérieur - Terrasse bois



18 ZI Le Relais
www.seguin-trucks.com

GARAGE CROIX DE BRETAGNE, basé à Bréal-sous-Vitré est spécialisé dans la Maintenance et Réparation de carrosserie de poids lourds.



SEMO, basé à Bréal-sous-Vitré est spécialisée dans le **traitement mobile des effluents** (traitement des eaux urbaines, traitement des eaux industrielles, déshydratation des boues).

11 Rue de Provence
simon.bmei@outlook.fr

Spécialisée en **maintenance mécanique, électricité, serrurerie, pneumatique et hydraulique**, BMEI intervient aussi dans le traitement de l'eau et la méthanisation. Une entreprise locale réactive et polyvalente au service du territoire !



20 Rue du Maine
sophiecrampe@hotmail.fr

ATELIER COUTURE
Retouche, cours de couture, créations sur mesure de vêtements et accessoires, coutures historiques



NGP GARAGE
Garage Automobile

Nous sommes 2 associés passionnés de mécanique ;
Nicolas Gaubert (à gauche sur la photo) et Guillaume Peuvrel (à droite sur la photo).
Après plus de 15 ans d'expérience dans le domaine, dont environ 7 ans chacun en concession Mercedes, nous avons choisi de créer notre propre garage afin de mettre notre expertise au service de nos clients.

Nous avons repris le garage en août 2024 après Mr Éric Gaubert père de Nicolas qui faisait principalement de la maintenance pour les engins de travaux publics et de la chaudronnerie soudure.

Nous avons décidé de développer l'activité, en proposant différents services, à savoir :

- Réparation et entretien de tous types de véhicules (légers, utilitaires, poids lourds)
- Réparation et entretien d'engins de TP + fourniture de pièces d'usure
- Achat et revente de véhicules et matériels
- Recherche personnalisée de véhicules
- Remorquage de véhicules et matériels (jusqu'à 4 tonnes, toutes distances)

Nous travaillons aussi bien avec les particuliers qu'avec les professionnels et serons heureux de vous accueillir.



26 ZI du Relais
www.neuhauser.fr

NEUHAUSER, basé à Bréal-sous-Vitré est spécialisé dans la fabrication industrielle de pain, pâtisserie et viennoiserie.

22 ZI Le Relais
www.semeo.fr

La société dispose de deux antennes : l'une à Dunkerque et l'autre à Saint-Quentin-Sur-Isère.

SEMO fait partie du Groupe SEMO-SIA, groupe familial français fondé en 1985 et actif dans plus de 130 pays.



1 Hameau du Passoir
jlh@herin-nutrition.fr

Je suis consultant indépendant en nutrition des ruminants, fourrages et systèmes de production agricole.

Nous effectuons, avec ma collaboratrice, Léa Pelcat-Cottebrune, des missions de conseils pour les éleveurs bovins (lait, viande) et caprins ainsi que les entreprises agro-alimentaires ou para-agricoles, sur les régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Mes 30 années d'expérience acquises, dans le domaine de l'élevage, de l'agronomie, des productions fourragères et de la transformation me permettent une expertise technique et économique, reconnue sur l'ensemble des systèmes d'alimentation conventionnels, bio, et robotisés...

Nous réalisons pour les éleveurs, différentes missions telles que le suivi nutrition, l'audit, l'aide à la gestion technique et économique (ID marge), l'amélioration du bien-être animale, la biosécurité, le conseil pour les achats, la production de fourrages de qualité...

Nous sommes formateurs agréés pour les éleveurs et les entreprises et organismes du para-agricole.

Nous sommes le lien entre les éleveurs, la transformation et la distribution par notre vision transversale de la production agricole «du sol à l'assiette».

VITRÉ COMMUNAUTÉ



Teddy Régnyer Président de Vitré Communauté



Vitré Communauté bénéficie depuis plusieurs décennies d'une économie solide. Sa force, c'est d'être soutenue par un tissu industriel important, un réseau d'entreprises diversifiées et un taux de chômage parmi les plus bas de France. Pour accompagner cette dynamique, notre agglomération s'engage de manière tout à fait concrète comme les réalisations de 2025 peuvent en témoigner.

Quelles actions ont marqué l'année 2025 ?

D'abord, **MOVA**. Depuis septembre, notre nouveau réseau de transport rassemble aussi bien les bus urbains, les lignes interurbaines, le transport scolaire, le transport à la demande ainsi que la location de vélos ou encore les solutions de covoiturage. En desservant désormais l'ensemble des communes, sur des plages horaires élargies et une meilleure connexion aux trains, MOVA simplifie clairement les déplacements de chacune et de chacun. Avec plus de 100 000 trajets enregistrés depuis sa mise en service, celui-ci témoigne de son utilité et de la pertinence de ce nouveau service destiné à offrir une mobilité simple, pratique et adaptée à tous les habitants.

Dans ce même élan au service du territoire, nous avons également inauguré en septembre dernier le **tout nouveau campus de Vitré**. Installé sur l'ancien site Idemia et entièrement réhabilité, son ambition est claire : offrir sur notre territoire des formations solides et ambitieuses à tous les jeunes. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de renforcer notre attractivité, qu'elle soit économique, pédagogique et démographique.

Qu'en est-il justement de ce campus ?

Le campus marque une nouvelle étape majeure pour l'enseignement supérieur. Dès sa première rentrée, il accueille près de cinquante étudiants. Pour nous, c'est un début prometteur, avec une montée en puissance attendue tout au long des prochaines années. Conçu comme un véritable lieu de vie, le campus offre un cadre idéal pour apprendre, innover et développer des projets en lien direct avec les établissements de formation et les entreprises locales. Ce modèle s'inscrit pleinement dans la stratégie de Vitré Communauté : faire de notre territoire un espace où l'on peut étudier, travailler et s'épanouir durablement.

Concrètement comment le territoire s'adapte aux évolutions actuelles ?

Notre politique de l'habitat continue de se renforcer pour répondre aux besoins en logement de nos communes. Rénovation, accompagnement des primo-accédants, projets dans les centres-bourgs, dispositif de cohabitation intergénérationnelle pour faciliter l'installation des jeunes actifs... Autant d'actions qui permettent de construire un territoire accueillant et équilibré.

Une réflexion est également menée sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil-clé permet de penser l'avenir : besoins en logements, implantation des activités, préservation des paysages, accès aux services et aux commerces... L'objectif est simple : accompagner l'essor des communes tout en maîtrisant l'urbanisation et en intégrant pleinement les enjeux environnementaux.

Pour cette période de fêtes et dans la perspective de l'année à venir, quel message voulez-vous porter ?

Je souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année. Que 2026 s'ouvre sous le signe de la joie, du partage et de la solidarité, valeurs qui nous rassemblent et fondent notre bien-vivre ensemble.



Les grands projets de Vitré Communauté en 2025

En 2025, Vitré Communauté continue d'afficher une situation économique exceptionnelle. Avec un taux de chômage de 4%, le territoire se situe bien en dessous des niveaux national et régional. Cette vitalité économique est soutenue par la présence d'entreprises locales solides, des infrastructures adaptées et des projets structurants qui renforcent l'attractivité de l'agglomération.

MOVA : un nouveau réseau de transport pour accompagner vos déplacements

Depuis septembre 2025, Vitré Communauté dispose d'un réseau de transport entièrement renouvelé : MOVA. Il regroupe désormais les bus urbains, les lignes interurbaines, le transport scolaire, le transport à la demande, la location de vélos et les solutions de covoiturage.

Avec une desserte renforcée de l'ensemble des communes, des horaires élargis et une meilleure connexion avec les horaires de trains, **MOVA facilite les déplacements du quotidien.**

La Maison des Mobilités, située au 1^{er} étage de l'Office de Tourisme, près de la gare de Vitré, constitue le guichet unique de ces services, accompagnée d'une agence mobile présente dans les communes. L'objectif est clair : proposer des solutions simples et pratiques pour tous les habitants.

En un peu plus de deux mois, plus de **100 000 voyages** ont déjà été effectués sur les lignes urbaines et interurbaines. Un démarrage qui confirme que **MOVA s'impose comme une nouvelle solution de mobilité sur l'agglomération.**

Agence MOVA
Maison des Mobilités
Place du Général de Gaulle (1er étage OT) - Vitré
Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30
02 22 19 50 70 // contact@mova.bzh
www.mova.bzh

Campus de Vitré : un nouveau pôle d'enseignement supérieur, d'innovation et d'entrepreneuriat

L'ouverture du premier campus d'enseignement supérieur à Vitré, en septembre 2025, marque une étape historique pour le territoire. Installé sur l'ancien site Idemia, entièrement réhabilité et situé au cœur de l'agglomération, ce **nouveau lieu d'études et d'innovation** illustre la volonté de Vitré Communauté d'offrir aux jeunes des perspectives de formation ambitieuses sans quitter le territoire, tout en renforçant l'attractivité économique et pédagogique locale.

Ce projet est le fruit d'une dynamique collective associant Vitré Communauté, les établissements de formation et les acteurs économiques du territoire. Dès sa première rentrée, le campus accueille près de cinquante étudiants, avec une montée en puissance progressive dans les prochaines années.

Conçu comme un véritable lieu de vie et d'échanges, le campus de Vitré favorise les synergies entre étudiants, enseignants et entrepreneurs. Il regroupe :

- **un espace dédié à l'enseignement supérieur** avec des salles de formation ouvertes aux organismes et entreprises du territoire ;
- **un espace consacré à l'innovation industrielle et à l'incubation de jeunes entreprises** avec des espaces de coworking modernes et un environnement propice à l'innovation et à la collaboration.

En réunissant formation, entrepreneuriat et innovation, le campus de Vitré devient un véritable pôle d'attractivité, capable d'attirer des talents, de soutenir l'emploi local et de faire émerger de nouveaux projets. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie de Vitré Communauté : **faire du territoire un espace où l'on peut étudier, travailler et s'épanouir durablement.**



VITRÉ COMMUNAUTÉ



Habitat : faciliter l'accès au logement et valoriser le patrimoine

Le logement reste un axe prioritaire pour Vitré Communauté. À travers son **Programme Local de l'Habitat**, la collectivité encourage la **rénovation du parc existant**, soutient la production de nouveaux logements et propose des aides à l'acquisition destinées aux primo-accédants.

Dans les centres-bourgs et le centre-ville de Vitré, des opérations ciblées (rénovation, amélioration énergétique, valorisation du bâti ancien) sont engagées pour renforcer l'attractivité et la qualité

de vie, afin d'offrir une offre de logements diversifiée et adaptée à tous les profils.

Vous avez projet immobilier ou de rénovation ? Contacter la Maison du logement.

Maison du Logement
47, rue Notre Dame - Vitré
Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
(17h le vendredi)
02 99 74 02 87
maison-du-logement@vitrecommunaute.org
www.vitrecommunaute.org/maison-du-logement

Habitat : un dispositif pour accueillir les jeunes actifs

Vitré Communauté souhaite soutenir l'installation des moins de 30 ans et répondre aux besoins de logement liés à l'arrivée d'étudiants et d'alternants, notamment depuis l'ouverture du campus d'enseignement supérieur de Vitré.

Pour cela, l'agglomération lance **un appel à manifestation d'intérêt (AMI)** afin de développer

un dispositif de cohabitation intergénérationnelle. Le partenaire retenu pourra bénéficier d'un soutien technique et financier pouvant aller jusqu'à 20 000 € par an.

Objectifs de cet AMI - Dispositif de cohabitation :

- proposer des logements abordables ;
- optimiser l'usage des logements sous-occupés ;
- favoriser des liens solidaires entre générations.

Qui peut candidater à cet appel ?

Toutes les structures (associations, collectivités, bailleurs sociaux, entreprises, etc.) peuvent candidater, à condition de disposer d'un référent diplômé dans le domaine de l'accompagnement social. Les actions menées doivent être réalisées directement par la structure, sans sous-traitance.

Date de clôture du dépôt des candidatures :

14 janvier 2026 (12h)

Contact : Maison du Logement

02 99 74 02 87

maison-du-logement@vitrecommunaute.org
www.vitrecommunaute.org/actualites/appel-a-manifestation-dinteret-pour-un-dispositif-de-cohabitation/

Transition écologique : agir concrètement pour un territoire plus durable

La transition écologique est au cœur des politiques publiques de Vitré Communauté. En 2025, de nombreuses actions ont été déployées : développement des modes de déplacement doux, préservation des ressources, actions de sensibilisation à l'énergie, soutien aux initiatives locales en faveur de la biodiversité.

Des animations et rencontres ont été également proposées dans le cadre des **Semaines Européennes du Développement Durable**, tandis que le podcast "Empreintes" (disponible sur toutes les plateformes de musique en ligne) met en lumière les acteurs locaux engagés. Ces initiatives contribuent à faire de la transition écologique un projet partagé, accessible et concret.

www.vitrecommunaute.org/actualites/empreintes-la-transition-ecologique-en-action

20



Réseau de transport de vitré communauté



Vitré Communauté propose un réseau intermodal, fluide et accessible à tous. MOVA combine **transports urbains et interurbains, services à la demande, covoiturage et vélos électriques** pour faciliter les déplacements au quotidien tout en respectant l'environnement.

Pour en savoir plus : www.mova.bzh

- TRANSPORTS COLLECTIFS URBAINS ET INTERURBAINS**
- TRANSPORT SCOLAIRE**
 Carte Korrigò et système d'information voyageur permettront d'objectiver la fréquentation des cars pour les ouvrir à d'autres publics
- COVOITURAGE**
 Appui sur l'application Blablacar Daily, déjà connue des employeurs et partenaire sur 5 territoires voisins.
- TRANSPORT À DOMICILE**
 Réservé aux personnes à mobilité réduite, il assure une desserte du domicile au pôle de secteur et aux établissements médicaux-sociaux du territoire.
- LOCATION DE VÉLOS**
 Nouvelle offre de 103 vélos électriques et spéciaux en location de 3 à 6 mois, répartis par secteurs grâce à la livraison à domicile.

TARIFS :

Gamme transport

Ticket unité :
 1€ en anticipé
 2€ à bord du véhicule

Carnet de 10 :
 10€ Plein tarif
 5€ tarif réduit (solidaire, moins de 26 ans, +65 ans)

Abonnement mensuel :
 30€ Plein tarif
 15€ tarif réduit
 // 15€ et 10€ en multimodal

Abonnement annuel :
 240€ Plein tarif
 165€ tarif réduit
 // 165€ et 110€ en multimodal

Transport scolaire annuel :
 125€ / +40€ libre circulation

Gamme covoiturage

0,5€ par trajet pour les passagers / incitatif entre 1,50 et 2,50€ pour les conducteurs

Gamme transport à domicile

Ticket unité : 4€

Gamme vélos

VAE : 90€ les 3 mois et 180€ les 6 mois
 Vélos spéciaux : 120€ les 3 mois

21

Recherche chambres chez l'habitant !

Vous êtes propriétaire et vous disposez d'une chambre libre ?

Participez à l'accueil des étudiants et des nouveaux salariés des entreprises locales tout en vous assurant un revenu complémentaire !

L'agglomération souhaite compléter son fichier de propriétaires proposant une chambre chez l'habitant ou un logement meublé afin de faciliter l'accès au logement.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire : emploi@vitrecommunaute.org ou 02 99 74 52 61



VITRÉ COMMUNAUTÉ

**Envie de contribuer à l'avenir de
votre territoire ?**

**Rejoignez le conseil de développement,
instance de démocratie participative de Vitré Communauté**

Le conseil de développement est un espace de dialogue et de réflexion citoyenne où chacun peut apporter ses idées pour construire collectivement les politiques publiques de demain.

Qui le compose ?

Le conseil de développement, instance consultative, est composé de 36 bénévoles, répartis en deux collèges :

- les forces vives locales,
- les citoyens du territoire.

Quel est son fonctionnement ?

Les membres travaillent en groupes de réflexion sur des thèmes qui concernent la vie quotidienne du territoire :

- agriculture & alimentation,
- enseignement supérieur,
- énergies renouvelables,
- santé...

Les sujets peuvent être proposés par la communauté d'agglomération ou choisis par le conseil lui-même. Les réflexions s'appuient sur des débats citoyens, des témoignages d'experts, des visites de terrain et des échanges d'expériences.

Les propositions sont ensuite transmises aux élus, pour enrichir leurs décisions.

Pourquoi s'engager ?

Pour faire entendre sa voix sur les grandes questions du territoire.

Pour construire des propositions concrètes avec d'autres citoyens.

Pour participer à l'avenir de Vitré Communauté, dans un cadre convivial et ouvert à toutes les idées.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de Vitré Communauté ou contactez Sandra Bouillon au 02 99 00 85 77 – conseil.developpement@vitrecommunaute.org



Quelques membres du conseil de développement lors de la fresque sur l'eau.

22

SYNDICAT D'URBANISME DU PAYS DE VITRÉ

**Le Schéma de Cohérence Territoriale
(SCoT) du Pays de Vitré se réécrit :
découvrez et donnez votre avis !**

Le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV) accompagne les communes et les habitants dans l'aménagement du territoire. Parmi ses grandes missions : le pilotage du SCoT, un document clé qui détermine le développement du Pays de Vitré en matière d'habitat, d'activités, de déplacements, etc.



**SYNDICAT
D'URBANISME
DU PAYS DE VITRÉ**
SCoT & AMÉNAGEMENT

Qu'est-ce que le SCoT ?

Le SCoT est un document stratégique d'aménagement qui fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire à l'échelle du Pays de Vitré pour les 20 prochaines années. Il sert de cadre aux documents d'urbanisme et de planification communaux et intercommunaux (PLU, cartes communales, etc.), pour veiller à un développement harmonieux et cohérent.

Il définit par exemple les secteurs où l'on encourage l'habitat ou les commerces, les secteurs que l'on souhaite préserver (espaces agricoles, naturels, bocage, etc.), les grandes liaisons de mobilités, les pôles d'activités à conforter, etc., des choix qui influencent directement votre quotidien !

Pourquoi une révision du SCoT maintenant ?

Le SCoT actuellement en vigueur a été approuvé le 15 février 2018. Depuis, plusieurs évolutions rendent nécessaire sa mise à jour et notamment un nouveau cadre législatif et réglementaire, avec la **Loi Climat et Résilience** et l'objectif « d'absence de toute artificialisation nette » des sols (ZAN) à l'horizon 2050.

Cette révision vise à garantir que le SCoT reste en phase avec les **grandes orientations nationales et régionales** et qu'il continue de servir l'intérêt collectif : développement durable, adaptation au changement climatique, préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, protection de la biodiversité et des ressources.

Où en sommes-nous ?

La réécriture du projet de territoire est déjà bien avancée et se poursuivra jusqu'au premier



trimestre 2026, avant d'entrer dans sa phase administrative.

Une **enquête publique** sera organisée courant 2026 : ce sera l'occasion de donner une nouvelle fois votre avis et de **consulter l'ensemble des documents du SCoT** mis à disposition du public. En attendant, vous pouvez retrouver des supports en ligne (présentations, panneaux d'exposition, compte-rendu, etc.) sur notre page internet dédiée.



UN PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE STRUCTURÉ EN 3 AMBITIONS

1 | LE PAYS DE VITRÉ FACE AUX TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

Le changement climatique, le déclin de la biodiversité et les pollutions des ressources constituent des menaces de plus en plus prégnantes. Face à l'importance des enjeux environnementaux et de leurs impacts le SCoT du Pays de Vitré fait de l'adaptation au changement climatique et de la diminution de la vulnérabilité du territoire un axe fort du projet de territoire.



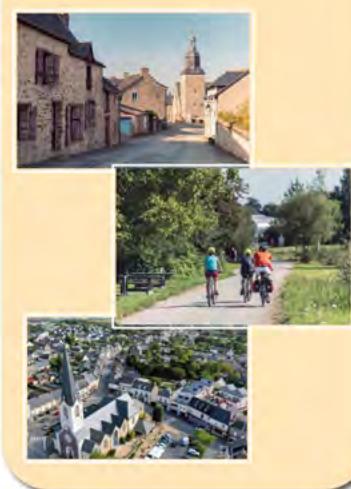
2 | UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE STRUCTURÉ PAR UNE ARMATURE TERRITORIALE

Le Pays de Vitré s'organise autour d'une armature territoriale marquée par la présence de pôles à forte densité et d'un maillage de bourgs ruraux. Cette organisation marque inévitablement le paysage, le fonctionnement et le développement du territoire. L'armature structure ainsi des droits et devoirs pour chacun des niveaux en termes de logements, densité, mixité, équipements, commerces et services.



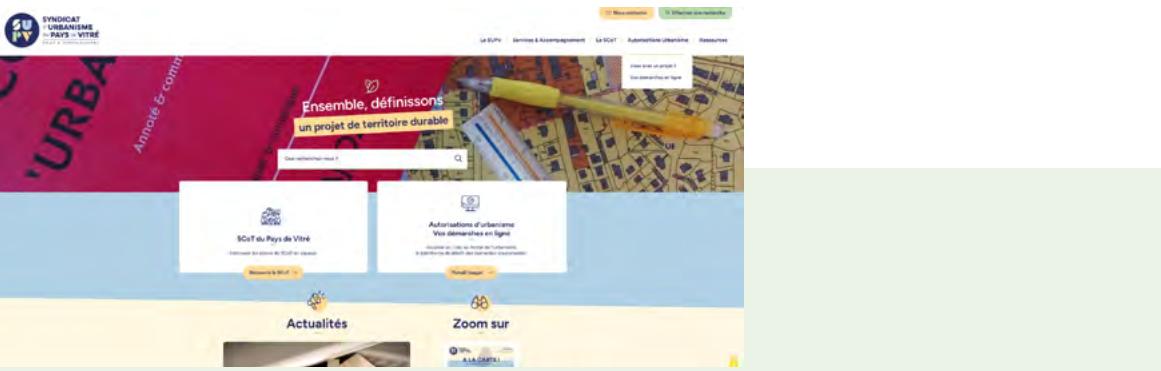
3 | UN CADRE DE VIE À MÉNAGER ET À ADAPTER

Pour adapter le Pays de Vitré aux transitions écologiques et démographiques, le territoire doit ménager ses ressources naturelles. Le modèle de production de logements par la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers doit progressivement laisser place à l'horizon 2046 à une logique de renouvellement des villes et des bourgs dans leur enveloppe existante.



23

SYNDICAT D'URBANISME DU PAYS DE VITRÉ



Nouveau site Web

Pensé pour être simple, accessible et utile à tous, le nouveau site web du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV) s'adresse aussi bien aux élus, aux agents des collectivités qu'aux citoyens et partenaires du territoire.

Rendez-vous sur www.supv.bzh



SMICTOM



Collecte des sacs gris et jaunes à Bréal-sous-Vitré :
vendredi semaine impaire

2026

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
J 1	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1
V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2
S 3 ●○	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4
L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5 ●○
M 6	V 6	V 6	L 6	M 6	S 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8	L 8
V 9	L 9	L 9	J 9	S 9 ●○	M 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10
D 11	M 11	M 11	S 11 ●○	L 11	J 11
L 12	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12
M 13	V 13 ●○	V 13 ●○	L 13	M 13	S 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15
V 16 ●○	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	J 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	V 18
L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	S 19 ●○
M 20	V 20	V 20	L 20	J 20	M 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21
J 22	D 22	D 22	M 22	V 22 ●○	L 22
V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23
S 24	M 24	M 24	V 24 ●○	D 24	M 24
D 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25
L 26	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26
M 27	V 27 ●○	V 27 ●○	L 27	M 27	S 27
M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28
J 29		D 29	M 29	V 29	L 29
V 30 ●○		L 30	J 30	S 30	M 30
S 31		M 31		D 31	

● Bac gris

○ Sacs jaunes

Suivez vos levées dans votre espace Écocito disponible sur le site du SMICTOM.

Report de collecte
(jour férié)

24

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2
V 3 ●●○	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3
S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4 ●●○
D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5
L 6	J 6	D 6	M 6	V 6 ●●○	D 6
M 7	V 7	L 7	J 7	S 7	L 7
M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8
J 9	D 9	M 9	V 9 ●●○	L 9	M 9
V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10
S 11	M 11	V 11 ●●○	D 11	M 11	V 11
D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12
L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13
M 14	V 14 ●●○	L 14	M 14	S 14	L 14
M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16
V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17
S 18 ●●○	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18 ●●○
D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19
L 20	J 20	D 20	M 20	V 20 ●●○	D 20
M 21	V 21	L 21	J 21	S 21	L 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
J 23	D 23	M 23	V 23 ●●○	L 23	M 23
V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24
S 25	M 25	V 25 ●●○	D 25	M 25	V 25
D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27
M 28	V 28 ●●○	L 28	J 28	S 28	L 28
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
J 30	D 30	V 30	V 30	L 30	M 30
V 31 ●●○	L 31		S 31		J 31

TRI DES DÉCHETS

Tri à la source des déchets alimentaires : Quelles solutions dans votre commune ?

Depuis le 1er janvier 2024, la mise en place de solution de tri à la source est obligatoire sur le territoire national. Le SMICTOM Sud-Est 35, en charge de la collecte des déchets, répond à cette obligation. Chaque foyer aura désormais la possibilité de sortir ses déchets alimentaires des ordures ménagères, au même titre que les emballages ou les contenants en verre.

Le SMICTOM a élaboré un plan de déploiement du tri des déchets alimentaires pour tout le territoire. L'objectif ? Permettre à chaque foyer de bénéficier d'une solution de tri, adaptée à son type d'habitat. La solution privilégiée sur le territoire du SMICTOM est le compostage. La mise en route de ce plan a débuté au 1er Janvier 2024, et les 67 communes du territoire du syndicat seront rencontrées pour développer des solutions locales de tri, en particulier grâce au compostage partagé dans les centre-bourgs.

Avec ou sans jardin, à la campagne ou en ville... Pour chaque foyer, il existe une solution pour composter ses déchets alimentaires. Voici les solutions proposées par le SMICTOM Sud-Est 35 :

Quand on a un jardin :

Le compostage individuel est la solution la plus simple et accessible. Plusieurs options s'offrent à vous. Tout d'abord, vous pouvez composter en tas dans un coin de votre jardin, une solution de simplicité et économique qui nécessite tout de même un peu d'entretien. Vous pouvez aussi construire votre propre composteur avec des matériaux de récupération (planche, grillage...). La valorisation par voie animale, ou plutôt le fait de nourrir ses animaux avec ses déchets alimentaires, est aussi une solution.

Le SMICTOM vous accompagne sur le compostage individuel en bac.

Les avantages : Il prend peu de place dans le jardin, permet de composter rapidement et de grandes quantités de déchets. En plus d'accélérer le processus de décomposition des aliments, le composteur s'adapte à tous les types de jardins grâce aux différents volumes de bac.



Comment faire ?

Le SMICTOM propose des ventes de composteurs à tarif réduit (prise en charge de + de 50 % du prix à l'achat), accompagnés d'une formation gratuite. De nombreuses dates de distribution sont ouvertes tout au long de l'année et sur différentes communes du territoire, et des dates pour le début d'année 2026 seront communiquées en fin d'année. Mises en place depuis 2012, les distributions de composteurs ont permis d'équiper plus de 10 000 foyers du territoire : rejoignez le mouvement !

25

SMICTOM

Quand on a peu ou pas de jardin :

Développer le compostage partagé au pied de son immeuble ou dans son quartier est l'alternative accessible à toutes et tous. Il fonctionne sur le même principe que le compostage individuel en bac. Seule nuance, un site de compostage partagé sera composé de trois bacs : un bac pour les apports quotidiens de déchets, un second bac pour stocker la matière sèche et un dernier bac pour laisser le compost finir de mûrir.



- Les avantages :** Il permet de composter sans jardin, de créer des relations entre voisins et de récupérer du compost pour les jardins, potagers partagés, espaces verts ou même pour vos plantes d'intérieur.

Comment faire ?

Le SMICTOM accompagne les habitants de logements collectifs à l'installation et au suivi d'un site de compostage partagé entre voisins. Il suffit d'en faire la demande auprès du SMICTOM. Aujourd'hui, une trentaine de sites existent sur le territoire. Pour permettre la mise en place de ces sites de compostage partagé, il sera nécessaire que 2 ou 3 habitants référents soient volontaires. Leurs missions : superviser le fonctionnement du site, signaler les besoins et informer les foyers souhaitant participer. Bien évidemment, le SMICTOM accompagne l'implantation de ces sites et ses référents.

Enfin, en lien avec le plan de déploiement du syndicat, de nouveaux sites de compostage partagé ont vu le jour dans les centre-bourgs : les **sites de compostage communaux**. Mis en place sur décision de la commune, un site communal est accessible pour tous les habitants des centre-bourgs n'ayant pas de jardin et souhaitant trier leurs déchets alimentaires. Depuis le 1^{er} janvier 2024, près de 40 sites de compostage partagé communaux ont déjà pu voir le jour.

Un site de compostage partagé a ouvert dans votre commune !



Le SMICTOM SE 35 et votre commune s'engagent pour vous proposer une solution de tri. Vous souhaitez participer ? Contactez directement le SMICTOM au 02 99 74 44 47.

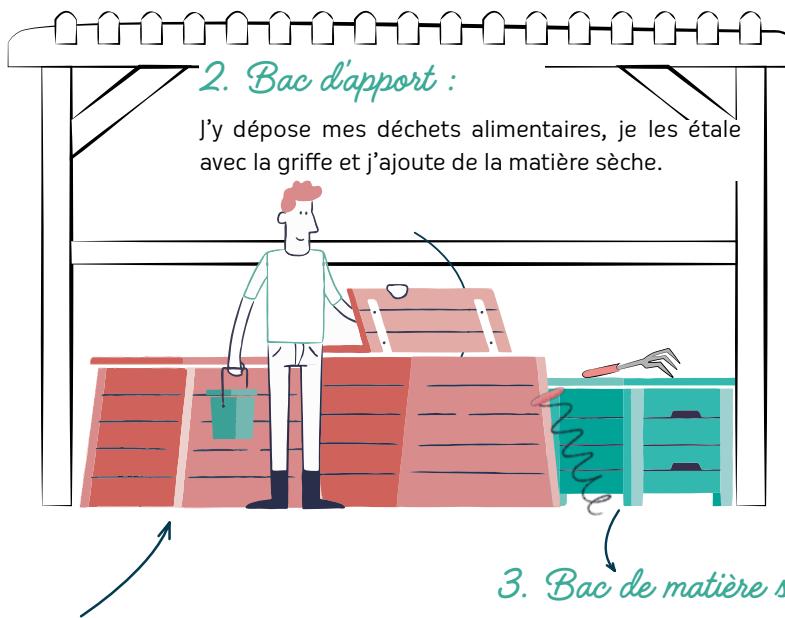
26



Comment utiliser mon SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ ?

Le compostage partagé, c'est votre allié si vous voulez composter sans jardin ! Pour vous proposer une solution pour trier vos déchets alimentaires, votre commune a mis en place un site de compostage partagé : découvrez son fonctionnement !

Le fonctionnement



1. Bac de maturation :

La matière se décompose pour devenir un compost mûr et utilisable. Il est interdit de déposer des déchets dans ce bac.

C'est la réserve de matières structurantes (broyat de bois, feuilles mortes...). Permet un équilibre matière sèche/matière humide, et une bonne aération afin d'avoir un composteur efficace et sans odeur.

Les consignes de dépôt

À mettre :



Restes de repas et fonds d'assiettes



Filtre et marc de café, de thé et d'infusion



Coquilles d'oeufs écrasées



Serviettes en papier, essuie-tout

À ne pas mettre :



Litière



Étiquettes



Emballages en plastique et polystyrène



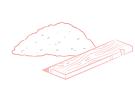
Pain rassis, épluchures, fruits et légumes pourris



Déchets carnés, poisson



Déchets du jardin



Cendres de charbon, sciure de bois traité

27

Vous avez une question ou vous souhaitez participer ?

Contactez le SMICTOM Sud-Est 35 au 02 99 74 44 47 pour prendre en charge votre demande.

SMICTOM

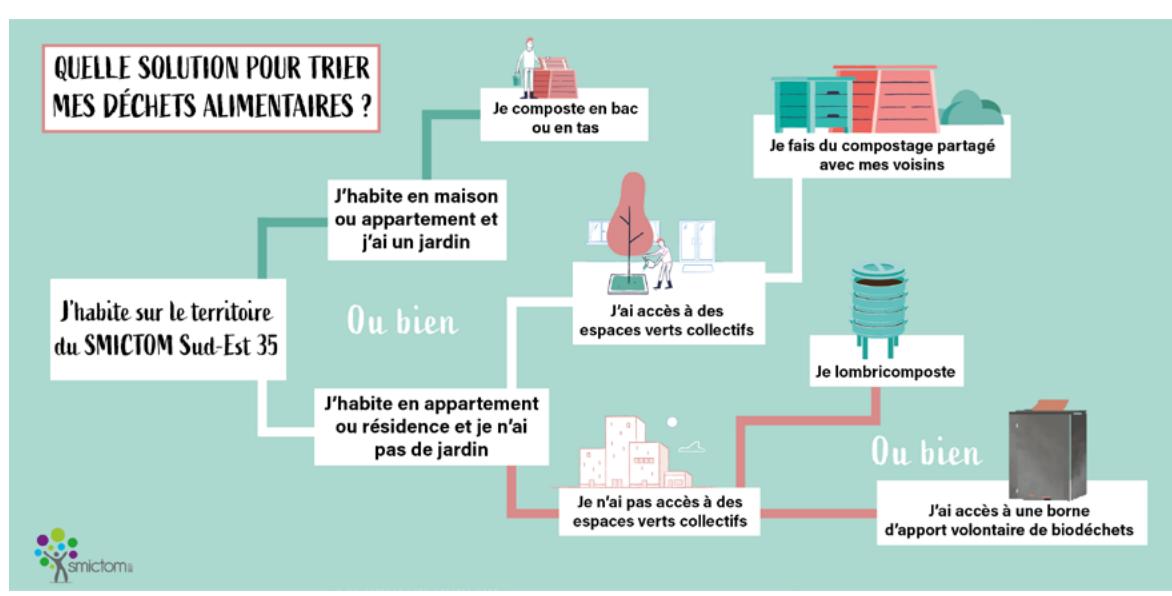
Quand on n'a pas de jardin ou d'espaces verts à proximité :

Pour les foyers habitant en immeuble, en hypercentre ou ne pouvant pas bénéficier d'une solution de compostage individuelle ou collective, une ultime solution est proposée : la borne de collecte « abris-bac ». Sur le même principe que les bornes ordures ménagères, la borne sera accessible par badge (sans tarification) et collectée une fois par semaine. Il faut souligner que cette solution ne sera mise en place qu'en « ultime recours ». Seules les communes en concertation avec le SMICTOM pourront envisager la mise

en place de ce système. L'implantation des premières bornes verra le jour dans certains centres-villes au cours du premier semestre 2026.

Les foyers concernés par cette solution seront informés par le syndicat en amont de la mise en place de ces bornes. Les déchets alimentaires qui y seront collectés seront acheminés vers une plateforme de compostage industrielle, pour être valorisés en amendement agricole.

En bref, pour chaque foyer du territoire, une solution est proposée :



Textile sanitaires : Direction les ordures ménagères

Trier ses déchets, c'est bien, et sans faire d'erreurs de tri c'est mieux ! Depuis la mise en place du tri de tous les emballages, le SMICTOM Sud-Est 35 a repéré une erreur de tri récurrente dans le sac jaune : les déchets textiles sanitaires. Découvrez comment mieux trier et réduire ces déchets.

Grâce aux extensions des consignes de tri, autrement dit le tri de tous les emballages, déployées au 1er janvier 2023, désormais tous les habitants du syndicat peuvent trier les emballages dans le sac jaune ou la borne emballages : bouteille plastique, pot de yaourt, capsule de café... Grâce à l'adoption de ce nouveau geste de tri, le volume d'emballages collecté a augmenté de près de 25 % en 2 ans. Un résultat encourageant qui montre bien l'intérêt d'adopter les bons gestes de tri au quotidien, permettant de réduire la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer, et de donner la chance à des emballages d'être valorisés grâce au recyclage. L'enjeu d'avenir pour le syndicat, au-delà du tri, repose sur la réduction des erreurs de tri qui

empêchent certains déchets de trouver leur bon exutoire.

Des erreurs fréquentes sont faites lors du tri de déchets dans les emballages. En effet, de nombreux "textiles sanitaires" sont jetés dans le sac jaune ou la borne emballages. Mais c'est quoi un textile sanitaire ? Par textile sanitaire, on entend les produits d'hygiène textile à usage unique (TSU) : couche, coton, protections périodiques, mouchoirs, masque de protection, coton-tige...

Les conséquences de ces erreurs sont multiples :

- Elles viennent exposer les agents du centre de tri à des risques sanitaires, à cause du risque de manipulation de ces déchets sur le tapis de tri.
- Mis dans le sac jaune ou la borne emballages, les textiles sanitaires feront des kilomètres qui pourraient être évités : une fois arrivés au centre de tri et identifiés comme erreur de tri, ils repartent direction Vitré au centre de valorisation énergétique.

Les textiles sanitaires, qui ne sont pas des emballages, sont à trier dans les ordures ménagères. En effet, triés dans le bon sac, ils iront directement en valorisation énergétique à Vitré, et seront ainsi valorisés pour produire de l'énergie.

Mieux trier ses textiles sanitaires peut aussi augmenter le volume d'ordures ménagères produit par un foyer, et cela peut parfois sembler impressionnant ! Mais pas de panique, des alternatives durables existent pour réduire ce volume. Voici les solutions qui s'offrent à chaque habitant :

- Pour les familles avec des enfants, les couches et lingettes représentent une part majeure de leurs déchets. La **couche lavable et la lingette réutilisable** seront vos alliés pour réduire votre volume de déchets non recyclables !
- Pour les protections périodiques, plusieurs solutions existent. D'abord, la **cup menstruelle** (coupelle en silicone permettant de remplacer le tampon ou la serviette jetable), est la solution durable et économique : comptez entre 15 et 30 € à l'achat, pour une durée de vie entre 5 et 10 ans. Les **culottes de règles et serviettes lavables** sont une solution qui demandent un plus grand investissement, mais garantissent un plus grand confort lors des règles.
- Pour l'hygiène du quotidien (lavage, mouchoir, masque, démaquillage...), rien de plus simple. Remplacez vos lingettes et cotons jetables par des **cotons et lingettes réutilisables**, et adoptez le **mouchoir et le masque en tissu**.

L'astuce en + : Privilégiez le DIY (Do It Yourself = Faites le vous même) en réutilisant des serviettes de bain usées, en coupant cette dernière en petits rectangles à la taille qui vous conviendra. Vous obtenez en 5 minutes des lingettes réutilisables, et vous donnez une 2de vie à votre vieille serviette de bain !

Conseils d'entretien : Pour toutes les solutions lavables (lingettes, cotons réutilisables, couches...), pensez à les désinfecter de façon régulière en les lavant à 60 °C, et à les sécher à l'air libre (le sèche-linge peut avoir tendance à abîmer les textiles à long terme).

Où jeter mes déchets pendant les fêtes ?

Trier pendant les fêtes, il n'y a rien de plus simple ! Comme le reste de l'année, il faut garder les bons réflexes et penser aux différentes filières de tri. Voici quelques rappels pour les déchets que nous produisons pendant les fêtes :

- **Le papier cadeau** : Si l'emballage cadeau est en papier, il est à déposer dans le sac jaune ou la borne emballages, si le papier est en plastique brillant, il est à déposer dans les ordures ménagères.
- **Le carton brun et le polystyrène** : Ils ont à déposer en déchèterie. Leur dépôt dans les bornes est interdit et posent des problèmes de collecte.
- **Sapin de Noël** : Il peut être déposé en déchèterie avec les déchets verts, ou bien broyé lors

d'une opération de broyage proposée par une association ou une commune.

• **Coquilles de fruits de mer et crustacés** : Les coquilles (St Jacques, palourdes...), peuvent être déposées dans les ordures ménagères ou les gravats en déchèteries, et les crustacés (crevettes, crabe, langoustes...) sont à trier avec les ordures ménagères.

Si vous avez des questions particulières sur certains déchets que vous ne savez pas où trier, n'hésitez pas à les adresser au syndicat via le formulaire en ligne « Nous contacter » : <https://www.smictom-sudest35.fr/nous-contacter>

Même pendant les fêtes je trie mes déchets !



PAPIER CADEAU

- En papier : Sac jaune ou borne emballages.
- En plastique brillant : Ordures ménagères.



COQUILLAGES

- Ordures ménagères.
- Gravats en déchèterie.



CARTON BRUN

- À déposer en déchèterie.



CRUSTACÉS

- Ordures ménagères.



POLYSTYRÈNE

- À déposer en déchèterie.



SAPIN DE NOËL

- Déchets verts en déchèterie.
- Broyage

ACTUALITÉS

Scolaires : Visites du centre de tri des emballages

Pour cette nouvelle année scolaire, le SMICTOM déploie sa formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

• Quel est cet accompagnement ?

Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.

• Comment fonctionne cet accompagnement ?

En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rheu, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités.

SMICTOM



EN LIGNE

Nouveaux arrivants :

Faites vos demandes en ligne !

Vous venez d'emménager sur le territoire et vous ne connaissez pas le SMICTOM Sud-Est 35 ? Pas de problème, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions :

- Souscription au service de gestion de vos déchets,
- Carte de déchèterie,
- Comprendre le fonctionnement du financement du service,
- Collecte de vos ordures ménagères et emballages,
- Dotation de bac de collecte ou de badge pour accéder aux bornes,
- Règles de collecte...

Pour nous contacter, rien de plus simple ! Appeler le syndicat au 02 99 74 44 47 sur les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi, 9h-12h30/14h-17h30), ou découvrez toutes les démarches disponibles en ligne via notre site internet : www.smiptom-sudest35.fr

LE RELAIS POUR L'EMPLOI

Un tremplin vers l'insertion durable



Le Relais pour l'Emploi
Ensemble, pour l'Homme, trouvons des solutions

Implantée au cœur du territoire, l'association Le Relais pour l'Emploi œuvre depuis plusieurs années pour favoriser l'accès à l'emploi durable. Grâce à ses quatre structures d'insertion, elle accompagne les habitants dans la construction progressive de leur parcours professionnel, tout en répondant aux besoins économiques et sociaux du territoire.

- 👉 **Le Relais** : une association intermédiaire au service de tous
- 👉 **Le Pays fait son Jardin** : des légumes bio et solidaires
- 👉 **Le Parc Mob** : la mobilité au service de l'emploi
- 👉 **PHC** : un atelier collectif pour créer du lien

À travers ces quatre structures complémentaires, Le Relais pour l'Emploi s'engage chaque jour pour que chacun puisse trouver sa place dans le monde du travail.

Focus sur le « Fiesta au jardin »

Samedi 13 septembre, notre association « Le Pays fait son jardin » a vibré au rythme de la «Fiesta au Jardin», un événement convivial

qui a mis en lumière l'engagement de chacun pour un avenir plus solidaire et durable. Grâce à l'implication des artistes, à l'énergie débordante des salariés permanents et en parcours, des bénévoles et des membres du conseil d'administration, cette journée a été un véritable succès.

Malgré quelques gouttes, une atmosphère chaleureuse et fédératrice régnait sur les lieux. La programmation artistique a sublimé l'ambiance festive : Louis-Marie Delaunay a

accueilli et guidé les visiteurs avec sa musique entraînante, Hugo Marteau a captivé le public avec son spectacle «Un Équilibre si Précieux» sur l'importance de l'engagement citoyen, et le groupe Runck's a clôturé la fête en beauté avec un concert qui a fait danser petits et grands.



La production maraîchère du chantier d'insertion a été mise à l'honneur tout au long de la journée. Les visiteurs ont pu profiter d'une vente de légumes frais et de saison, participer à des visites guidées enrichissantes tant sur la compréhension des itinéraires techniques que la découverte des bienfaits d'une alimentation saine, locale et solidaire.

Au-delà de l'aspect festif, la «Fiesta au Jardin» a permis de mettre en lumière l'importance de l'insertion professionnelle. Le chantier d'insertion en maraîchage accueille une vingtaine de salariés, leur offrant un accompagnement personnalisé vers l'emploi durable et favorisant ainsi leur inclusion sociale. Ce projet concret démontre l'impact positif de l'économie sociale et solidaire sur notre territoire.

Pour plus d'informations ou pour rejoindre l'une de ces initiatives, contacter l'association Le Relais pour l'Emploi :

02.99.43.60.66

contact@lerelaispourlemploi.fr

La solidarité, la créativité et le partage sont les ingrédients essentiels de cette «Fiesta au Jardin» et de la réussite de nos projets collectifs. Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un moment inoubliable !



ADMR



Depuis bientôt 50 ans, le centre de Soins dispense les actes infirmiers dans ses locaux et au domicile des patients.

Il est géré par une équipe de bénévoles, constitués en une association à but non lucratif, rattachée à la branche Santé de la fédération ADMR de la Mayenne.

Avec 7 salariées, ce sont près de 2000 personnes qui bénéficient chaque année de ses services, dans un rayon de 15 km autour de Saint-Pierre-La-Cour.

La continuité des soins est assurée 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Dans une volonté de travail avec les autres professionnels du soin sur le territoire, le centre de soins infirmiers adhère à l'Association créée pour rédiger le projet de santé et la constitution de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et multisites du Pays de Loiron. Deux infirmières ont participé aux différents groupes et ateliers de travail. Cette MSP verra le jour dès le début de l'année 2026.



Le rôle des bénévoles

Les bénévoles sont les relais locaux de l'association : ils peuvent participer, selon leurs motivations, à certaines actions collectives de communication ou de prévention. Ils sont garants des valeurs de l'ADMR : respect des choix de vie de chacun, non-discrimination, maintien du lien social auprès des publics en difficulté...

Avec l'appui des services fédéraux, les bénévoles contrôlent la gestion courante et les décisions d'investissements (véhicules, locaux, équipements). Ils sont également impliqués dans les recrutements et la gestion du personnel.

Pour maintenir une équipe dynamique et motivée, l'association souhaite accueillir régulièrement de nouveaux membres : n'hésitez pas à contacter les co-présidents ou le secrétariat pour toute information complémentaire !

Bertrand Deforge, Jeannine Collignon
Co-présidents

Association ADMR Soins et Santé
Centre de Santé Infirmier
1, rue des Genêts
53410 St Pierre La Cour
02.43.01.83.93
ass.soinsetsante@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES

Public

Le mercredi
de **15h30 à 17h30**

Le samedi
de **10h30 à 12h**

Ecole

Le lundi en semaine paire
Le mardi en semaine impaire

Assitantes maternelles

Le vendredi de 9h30 à 11h

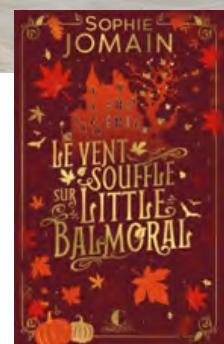
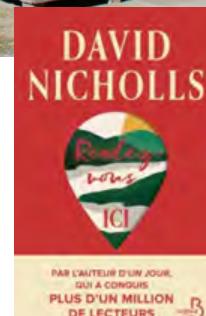
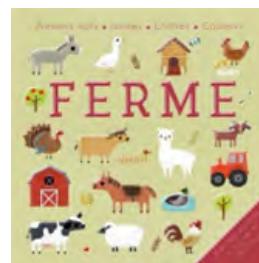


Pour cette année 2026, nous vous attendons nombreux à la bibliothèque pour découvrir les nouveautés.

Nous vous rappelons que **l'adhésion (gratuite) à la bibliothèque de Bréal-sous-Vitré** vous permet de bénéficier de l'ensemble des œuvres de toutes les bibliothèques du réseau ARLÉANE de Vitré communauté.



Tout au long de l'année, la bibliothèque a travaillé avec l'école de Bréal. Et également le Relais petite enfance. Pour des bébés lecteurs ou encore des animations à thème avec les enfants.



La traditionnelle **soirée jeux de société** a fait son retour cette année, mais nous avons également proposé un **atelier cuisine de Noël** en Décembre mais aussi une **après-midi bricolage et crêpes party...**



Un grand merci aux bénévoles qui s'investissent pour faire vivre la bibliothèque. Ils vous accueillent lors des permanences, réalisent des animations, et bien d'autres activités.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, si certaines personnes sont intéressées nous vous attendons à la bibliothèque.

Pour découvrir nos actualités, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook :

f "Bibliothèque de Bréal sous Vitré"

bibliotheque@brealsousvitre.fr

02 30 05 31 33

JEUNESSE

GARDERIE COMMUNALE



La garderie est ouverte tous les jours scolaires :

Le MATIN



de 7h30 à 8h30

Le SOIR



de 16h45 à 18h45

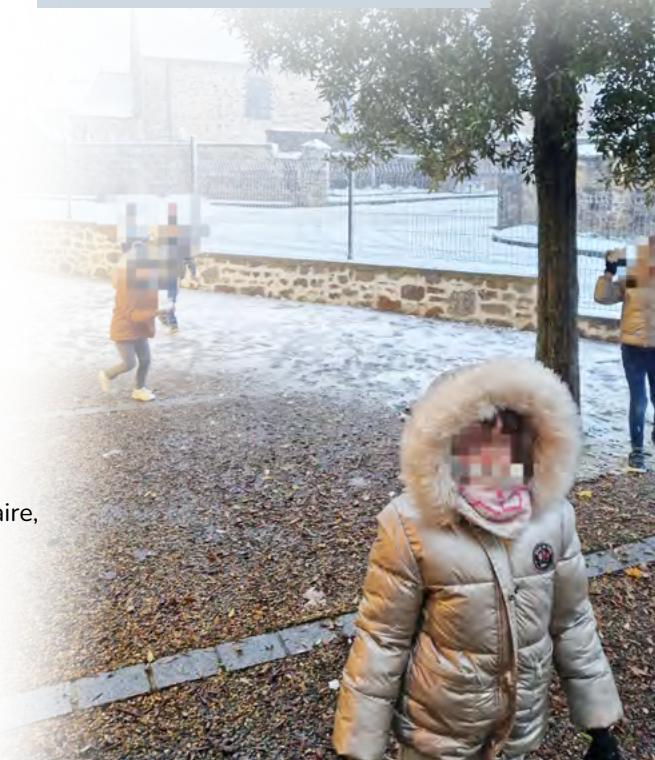
33

TARIFS :

0,55€ / enfant le ¼ d'heure,
à partir du 3^{ème} enfant 50 % de remise, soit 0,27€ le ¼ d'heure.

Si vous laissez votre (vos) enfant(s) au-delà de l'heure réglementaire, soit 18h45, le ¼ d'heure est facturé 3€ / enfant.

Inscriptions sur «Mon espace famille» :
<https://www.monespacefamille.fr/>



JEUNESSE



ÉCOLE



RPI
ECOLE
SAINTE ANNE
de Bréal-sous-Vitré
et
ECOLE
SAINTE MADELEINE
de Mondeville

Florence Trohel
assure la direction
des deux écoles.

Le jeudi est son jour de décharge pour la direction
(le matin à Bréal/Vitré et l'après-midi à Mondeville).

**Prenez contact, dès à présent,
pour une inscription après
chaque vacances scolaires
au 02 99 49 41 19.**

Effectif rentrée scolaire
2025/26

119 élèves

sur le RPI représentant 82 familles

34

54

65

enfants sont scolarisés à Bréal/Vitré répartis en 3 classes :

TPS/PS/MS : 19 élèves

Enseignante Elise Garnier aidée de Corinne Croyal le matin
et Eliane Lhuissier l'après-midi

TPS/PS/MS : 18 élèves

Enseignante Elise Marquet aidée de Lucie Croyal remplaçante
de Thérèse Lesage le matin

GS/CP : 17 élèves

Enseignante Sylvie Daniel et Manon Partarrieu (le mardi),
aidées de Clémentine Mancel le matin

enfants sont scolarisés à Mondeville répartis en 3 classes :

CE1 : 21 élèves

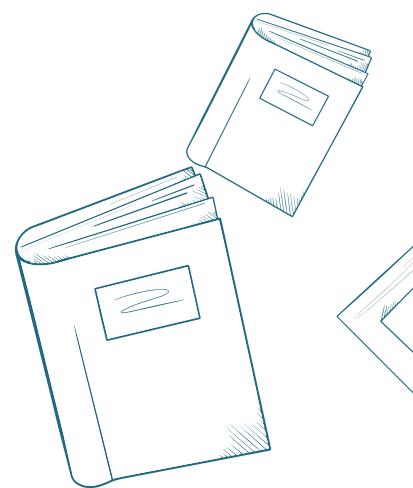
Enseignante Fabienne Jagline

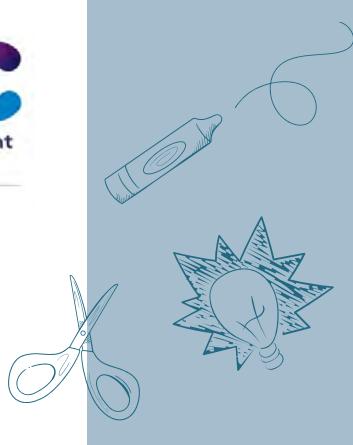
CE2/CM1 : 22 élèves

Enseignantes Anne-Sophie Roi et Manon Partarrieu (le lundi)

CM1/CM2 : 22 élèves

Enseignantes Florence Trohel et Manon Partarrieu (le jeudi)





A VOS AGENDAS !

Du 26 au 31 janvier 2026

Classe de montagne dans les Pyrénées
CE2-CM1-CM2

Samedi 14 mars 2026
Soirée de l'APEL

Vendredi 20 mars 2026
Porte ouverte à Mondevert

Vendredi 27 mars 2026
Carnaval à Mondevert

Vendredi 29 mai 2026
Journée Fraternité
sur le thème de la nature

Dimanche 21 juin 2026
Fête des écoles à Bréal sous Vitré

DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES VARIÉES

Créneaux piscine du CP au CM2.

Rencontre sportive UGSEL en fin d'année avec les écoles du secteur.

Sensibilisation à l'écologie : protégeons la nature
- obtention du label éco-école niveau argent en 2024

Classe de découverte d'une semaine une fois dans la scolarité en CE2-CM1-CM2. (Classe de montagne).

Sorties pédagogiques suivant les projets des classes : spectacle au centre culturel, cinéma, visite culturelle en lien avec les projets, espace des Sciences à Rennes, médiathèque, visite musée, ateliers arts plastiques, ... grâce à notre petit car intercommunal.

Journée de la fraternité dans le RPI : ateliers sur le thème du fil rouge de l'année

Sortie scolaire de fin d'année.

FIL ROUGE DES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE L'ANNÉE SCOLAIRE

2016-2017 : L'Afrique

2017-2018 : Protégeons notre planète

2018-2019 : Voyage autour du Monde

2019-2021 : Au fil du temps

2021-2022 : Des Artistes en Herbe

2022-2023 : Un art de vivre

2023-2024 : En route vers les JO 2024

2024-2025 : La nature dans tous ses états

2025-2026 : Vivre ensemble dans la bienveillance



35

JEUNESSE

MINI-BUS

Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Bréal-sous-Vitré / Mondevert

Le transport scolaire est assuré entre les deux écoles du RPI par Béatrice Morel, chaque matin et chaque soir. Un parent accompagnateur est présent sur ces trajets.

En plus des trajets quotidiens, le car est utilisé pour les **activités sportives de l'école**. Ce transport permet également de diminuer le coût de certaines sorties et activités scolaires.

Je tiens à rappeler que les règles de respect et de politesse envers les autres enfants et adultes présents sont incontournables, y compris envers les autres usagers de la route.

Pour rappel également, il faut que votre enfant ait 3 ans révolus, et qu'un formulaire d'inscription soit complété et transmis à l'école afin de pouvoir utiliser le service.



Si vous avez du temps libre et que vous souhaitez accompagner les enfants sur les trajets entre Bréal-sous-Vitré et Mondevert, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Béatrice. Le bénévolat est toujours apprécié et dépanne certaines familles, pour qui les permanences ne sont pas toujours faciles à honorer.

Vous passerez un moment convivial !

**Elodie Rondeau, présidente du SIRS,
joignable au 06 74 42 30 88**

ACCUEIL DE LOISIRS

Bréal sous Vitré / Mondevert

A l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Bréal-sous-Vitré/Mondevert, nous proposons un **accueil pour les enfants de 3 à 11 ans**.

Entre les mercredis et les vacances scolaires nous sommes régulièrement complets en accueillant en moyenne **une quarantaine d'enfants par jour**. Notre équipe d'animation met donc tout en œuvre pour que chaque enfant, quel que soit son âge, puissent s'épanouir individuellement mais aussi collectivement au sein de l'accueil de loisirs.

Pour cela, nous proposons **diverses activités individuelles** (activités manuelles et activités créatives par exemple) mais aussi des activités collectives (jeux collectifs, sportifs, ateliers cuisine ou encore théâtre).



Panna cotta d'Halloween



Monstres d'Halloween en peinture à souffler (-6 ans)

36

De plus, pendant les vacances scolaires notamment, nous proposons des activités plus originales qui durent sur l'ensemble d'une journée.

Par exemple, nous avons pu faire différentes sorties (forêt de Brocéliande, Diverty Parc, accrobranche, Cinéma aurore) mais aussi une chasse au trésor, une promenade à vélo et plus récemment un escape game dans la bibliothèque de Mondevert (organisé par Maxime que je remercie) ou encore une chasse aux bonbons pour Halloween.



Les enfants déguisés pour la chasse aux bonbons



A noter que les activités proposées ne sont pas toujours obligatoires. En effet, nous préférons que les enfants soient acteurs de leurs activités et non pas spectateurs. C'est pourquoi seuls les enfants volontaires réalisent les activités. C'est aussi pour cela que, par moment, nous interrogeons les enfants afin qu'ils nous proposent des idées d'activités. Pour s'amuser, les enfants sont aussi de temps en temps en activités libres en intérieur ou en extérieur. Ils en profitent donc pour jouer à des jeux de société ou pour jouer au foot par exemple.



MON ESPACE Famille

Pour finir, l'ALSH a connu du renouveau depuis le 1^{er} septembre 2025. En effet, la gestion administrative de l'ALSH est passée de Mondevert à Bréal-sous-Vitré. Cependant, cela ne change en rien le fonctionnement pour le côté animation.

Nous en avons donc profité pour nous moderniser en faisant l'acquisition d'un nouveau logiciel (pour les inscriptions et la facturation) et d'une tablette pour simplifier le pointage des enfants les jours d'accueil. Avec ce nouveau logiciel, toutes les démarches d'inscription se font via un site internet dont vous pouvez voir le lien ci-dessous. Pour toutes question supplémentaires, contactez-moi par mail avec l'adresse en bas de l'article.

<https://www.monespacefamille.fr/>

Horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs :

7h30-9h :
Garderie

9h-17h :
Journée accueil de loisirs

17h-18h30 :
Garderie

Enfin, nous avons également profité de ce transfert administratif pour revoir les tarifs de l'ALSH (appliqués depuis 2020) afin de correspondre aux exigences de la CAF. Ci-contre la grille tarifaire appliquée depuis le 1^{er} septembre 2025 :

Tarif forfaitaire journée en fonction du QF	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant et suivants
Tranche 1 : 0 à 899 €	7,60 €	5,60 €
Tranche 2 : 900 € à 1199 €	8,60 €	6,60 €
Tranche 3 : 1200 € à 1499 €	9,60 €	7,60 €
Tranche 4 : au-delà de 1500 €	10,60 €	8,60 €

Nous remercions les parents pour leur confiance mais également pour les dons de vêtements ou les dons de matériel qui nous permettent de réaliser nos activités. Nous souhaitons également remercier les agents de Bréal-sous-Vitré et Mondevert pour leur aide dans différentes tâches. Je souhaite aussi remercier les deux Mairies ainsi que mon équipe d'animation pour leur aide précieuse afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ALSH..

Corentin CARROT, Directeur de l'ALSH
07 56 18 18 70 - alsh@mondevert.fr

ALSH Mondbreal

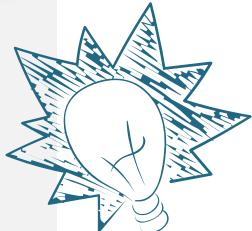
VIE ASSOCIATIVE

35



APEL

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre
de Mondevert Bréal



L'Association des Parents de l'Enseignement Libre c'est avant tout des parents bénévoles qui représentent les familles et participent à la vie de l'école dans une ambiance conviviale.

En collaboration avec l'équipe enseignante du RPI, l'APEL organise tout au long de l'année des actions (ventes diverses, marchés, soirée des écoles) et est présente dans les projets de deux écoles (portes ouvertes, photos de classe, kermesse).

COMPOSITION DE L'APEL 2025/2026

Présidente : Amandine MIGNOT

Vice-présidente : Cassandra GOUPIL

Trésorière : Emma TEMPLON

Vice-trésorière : Marina PICQUET

Secrétaire : Sandra CHAUDET

Vice-secrétaire : Juliette PICHERY

Membres :

Christelle BARDELLI

Virginie BOULIERE

Hélène BOUVIER

Elodie CHAPRON

Elodie CINIER

Julie HAMON

Elodie MOUETAUX

Fanny PANETIER

Tout parent d'un enfant scolarisé peut être membre de l'APEL.

Pour une aide ponctuelle ou régulière, chaque membre peut contribuer en fonction de son temps pour les enfants.

Rejoignez-nous !

Les fonds récoltés servent à financer :

- Des équipements et/ou matériels pédagogiques ;
- Les abonnements de lecture ;
- Une partie du coût des séances de piscine ;
- Les sorties et le voyage scolaire des CE2 AU CM2 ;
- Le spectacle de Noël.



DATES À RETENIR

Samedi 14 mars 2026
Soirée des écoles

Vendredi 20 mars 2026
Portes ouvertes à Mondevert

Vendredi 27 mars 2026
Carnaval

Vendredi 29 mai 2026
Journée de la Fraternité

Dimanche 21 juin 2026
Kermesse

39

Pour suivre nos actualités :

@ apel_breal_mondevert

f Apel Mondevert Bréal

@ apelbrealmondevert@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

OGEC

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique
Bréal Mondevert

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique), c'est une équipe de parents bénévoles qui s'investit pour le bon fonctionnement de nos écoles !

Grâce à l'implication des bénévoles, les enseignantes peuvent se concentrer sur les enfants, et les locaux restent agréables et bien entretenus.

Chaque année, des travaux sont réalisés pour améliorer les conditions d'accueil, tout en maîtrisant les coûts.



LE BUREAU EST ACTUELLEMENT CONSTITUÉ DE 6 PERSONNES

Co-Présidente : Marie CHAUDET

Co-Présidente : Amélie AUBERT

Vice-présidente : Bernard BATTEUX

Trésorière : Elodie DELMAS

Vice-trésorière : Tom VAN METEREN

Secrétaire : Elodie OLIVIER

Si vous souhaitez plus d'information n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail
ogecbrealmondevert@gmail.com

ou sur nos réseaux sociaux :



Ensemble faisons grandir notre école !

Votre aide, même ponctuelle, fait toute la différence !

Voici ses principales missions :

- Gérer les **finances de l'école**
- Gérer le **personnel non enseignant** (ASEM, cantine, ...)
- Entretenir, rénover et mettre aux normes les **bâtiments**

L'échange et le partage sont des valeurs fondamentales de l'OGEC

RÉTROSPECTIVE SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Végétalisation de la cour de l'école Sainte Madeleine - Mondevert :

- plantation de plantes
- création de jeux en bois
- installation de tables en bois pour favoriser l'échange entre les élèves et participer à la mise en place de l'école dehors
- rénovation des tables de la salle multifonction



Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur implication au sein de l'association

RPE ARC-EN CIEL

Relais Petite Enfance

Lieu de soutien, de conseils au quotidien pour l'accueil et le développement du jeune enfant :

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

- Etre mis en relation avec les familles
- Avoir des renseignements sur votre statut de salarié du particulier employeur (droits et devoirs)
- Etre informés sur vos possibilités de formation professionnelle continue
- Perfectionner et développer vos connaissances et compétences
- Rencontrer et échanger avec d'autres professionnels
- Participer des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants de moins de 6 ans que vous avez en accueil
- Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec votre employeur

Accompagnement au quotidien dans l'exercice de leur profession.

Professionnalisation par des formations continues, des soirées d'échanges de pratiques, des conférences



POUR LES FUTURS PROFESSIONNELS

- Etre informés sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance (assistant maternel, garde d'enfants à domicile, éducateur de jeunes enfants, ATSEM, auxiliaire de puériculture, puéricultrice)

Contact et réservation :

Claire-Sophie Chérel

Animatrice du Relais Petite Enfance Arc-en-Ciel
10 rue de L'église, Châtillon en Vendelais
06.02.55.10.59 - rpe@chatillon-en-vendelais.fr



POUR LES PARENTS

- Etre informés sur les différents modes d'accueil de votre territoire
- Bénéficier d'un entretien individualisé pour cerner vos besoins d'accueil
- Disposer des coordonnées des différents professionnels susceptibles d'accueillir votre enfant
- Etre informés sur les démarches à effectuer en tant que particulier employeur (contrat, convention collective...)
- Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec l'assistant maternel ou la garde à domicile

Accompagnement lors des soirées conférences, et les actions petites enfances proposées tout le long de l'année (Spectacle, sorties durant les vacances scolaires...)



POUR LES ENFANTS

- Fréquenter le relais à l'occasion de temps collectifs, de socialisation dans des locaux adaptés
- Participer à des ateliers d'éveil (activités manuelles, éveil musical et corporel...)
- Partager des temps festifs
- Bénéficier des ressources locales (médiathèque, ludothèque) et des actions passerelles (multi- accueil, accueils de loisirs, école maternelle...)

VIE ASSOCIATIVE

ATELIERS D'ÉVEIL

A destination des assistants maternels et des enfants :

les mardis, jeudis et vendredis matin , une semaine sur deux (Châtillon-en-Vendelais, Erbrée, Balazé, Saint M'Hervé, Bréal-sous-Vitré, La Chapelle Erbrée)

QUELQUES ÉVÉNEMENTS DE 2025 :

- «Ateliers d'éveil» à destination des assistants maternels et des enfants,
- «Bébé lecteur» à la bibliothèque à destination des assistants maternels, des parents et des enfants de 0 à 3 ans en partenariat avec les bibliothèques du réseau Arléane,
- «Spectacle musical de Noël» co-écrit par les assistants maternels du territoire Arc-en-Ciel, le réseau des RPE du Pays de Vitré, l'AVAM et un metteur en scène dans le but de promouvoir le métier, à destination des assistants maternels et des familles.



Toute l'actualité sur :

<https://www.facebook.com/Relais-Petite-enfance-Arc-en-Ciel-107717087694123>

Comment contacter l'animatrice du relais ?

Par téléphone
06.02.55.10.59

Par mail :
rpe@chatillon-en-vendelais.fr

A quel moment vous pouvez la joindre sur ces temps de permanence ?

Permanences téléphoniques :
lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14h à 17h

Rendez-vous en présentiel :
les mardis, mercredis de 14h à 17h
les jeudis de 14h à 19h
un samedi par mois de 9h à 12h
> Au bureau à la médiathèque de Châtillon-en-Vendelais
> Dans la commune de votre choix ou un bureau sera réservé en mairie.
> A votre domicile

TITOUNETTE

Espace jeux Mondevert / Bréal-sous-Vitré / Erbrée / Balazé



L'espace jeux intercommunal associatif est à la disposition à la fois des assistantes maternelles, des parents, grands-parents des communes de Mondevert/Bréal/Erbrée/Balazé qui souhaitent y accompagner un enfant de moins de trois ans. La particularité d'un espace jeux étant que **l'enfant reste sous la surveillance et la responsabilité de l'adulte accompagnant**.

L'espace jeux est plus particulièrement dédié à **l'apprentissage de la motricité, la sociabilisation des enfants et rompre l'isolement**. Nous mettons à disposition divers tapis, tunnel, jeux d'éveil pour proposer des activités variées et ludiques. La présence rassurante de l'adulte amène les enfants à explorer des nouvelles activités. C'est aussi un



Ouverture
tous les jeudis
à Bréal-sous-Vitré ou Mondevert
(une année sur deux, 2026 Bréal-sous-Vitré)
de 10h à 11h30



un mardi sur deux à Erbrée
de 9h45 à 11h30



et deux jeudis par mois à Balazé
de 9h45 à 11h15



hors vacances scolaires

lieu d'échanges et de rencontres pour les assistantes maternelles, les parents et bien évidemment des ENFANTS !

L'Espace Jeux TITOUNETTE offre des temps de parentalité aux familles, pour l'année 2025 en raison de la suppression des aides dispositif ELAN CAF, nous avons seulement proposé **3 ateliers musicaux** avec la Compagnie Tutti Crescendo sur les matinées d'ouverture des espaces jeux de Balazé, d'Erbrée et Mondevert.

Le mercredi 9 juillet 2025 TITOUNETTE a participé à la **journée festive** organisée par le RPE Arc en Ciel à Balazé en mettant en place l'Espace Fresque murale.

Nouveauté cette année 2025, **TITOUNETTE a participé au Forum des Métiers de la Petite Enfance** le samedi 22 novembre 2025 à Montreuil sous Pérouse

Tous les ans en fin d'année l'Espace Jeux TITOUNETTE organise le **spectacle de Noël et un goûter** est offert par le RPE Arc en Ciel. Le samedi 13 décembre 2025 à Balazé c'était avec la compagnie ZAG ZAG ZAG «Comp'tines à 3 Pattes» (Gratuit ouvert à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistants maternels ou gardes d'enfants..., et sur inscription).

Espace jeux Titounette :

Martine PAILLARD (Bréal) 06.71.47.83.26, Julie VINOUZE (Mondevert) 06.14.78.55.31, Angéline LEFORESTIER (Erbrée) 06.63.52.30.49, Natacha DESJARDINS (Balazé) 06.72.12.13.95

VIE ASSOCIATIVE

BRAËLLO THÉATRE



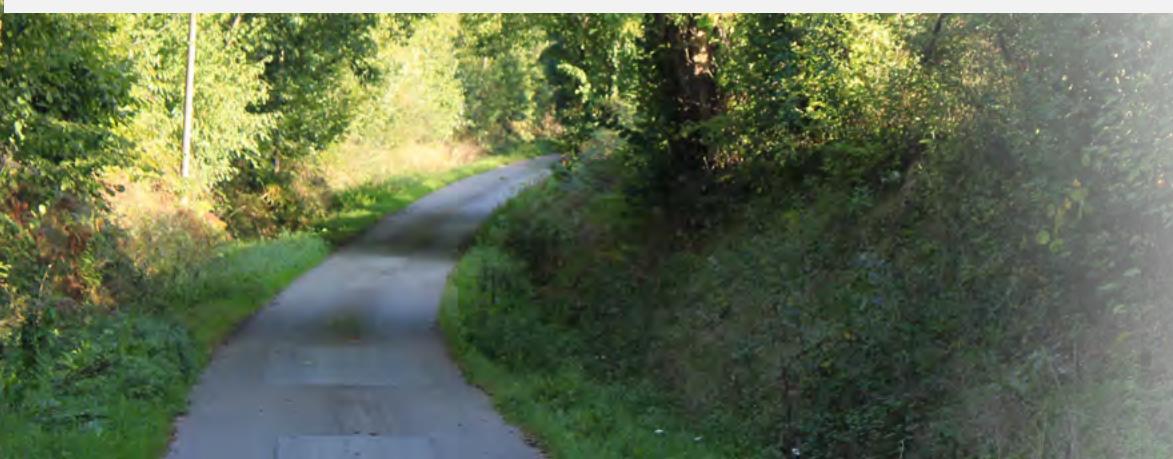
Sortie théâtre à Paris en mars 2025

Les représentations de cette année ont dû être annulées mais nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine.

En attendant, nous continuons de travailler pour vous présenter une nouvelle pièce !



Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2026 !



LES BRÉALAQUADS

Le samedi 6 décembre 2025, les Bréalaquads ont organisé avec succès la **Rando-Quads**.

Rendez-vous le **samedi 21 mars 2026** où une soirée sera organisée à la salle communale de Bréal-sous-Vitré.

Les bénéfices récoltés lors de ces manifestations seront reversés au Téléthon.



Samedi 24 janvier 2026

Soirée couscous
Team Martins

Samedi 21 mars 2026
Soirée au profit du Téléthon



Comme l'an passé, l'association familiale passionnée de sport automobile Team Martins vous donne rendez-vous à la salle communale de Bréal-sous-Vitré le samedi 24 janvier 2026.

Au programme :
repas couscous suivi d'une soirée dansante avec DJ.

Pour toute réservation de repas, sur place ou à emporter, veuillez contacter :

Estelle MARTINS
06 34 64 40 70

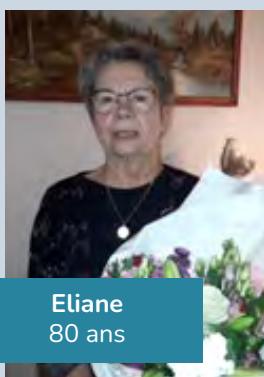
Thierry MOREL
06 70 57 41 60

CLUB DE L'ESPOIR

45

L'**assemblée générale** s'est tenue le 7 janvier 2025. La galette des rois a été servie à cette occasion. Le bureau a été reconduit.

Cette année, nous avons eu le plaisir de souhaiter un joyeux anniversaire à :



Eliane
80 ans



Jean-Pierre
80 ans

Le Club de l'Espoir de Bréal propose à ses adhérents pour 2026, comme les années précédentes, les activités suivantes :

- **en janvier** : Galette des Rois,
- **en février** : Après-midi crêpes,
- **en mars** : Un pot-au-feu,
- **en mai** : Repas de secteur à la Grenouillère,
- **en juin** : Sortie Fête de l'Amitié Gémouv à St Gilles,
- **en septembre** : Après-midi galette/ saucisse (interclubs) et concours de belote à Bréal,
- **en octobre** : Repas de fin de saison du club,
- **en novembre** : Sortie à la journée avec spectacle (en 2025 Mauron),

VIE ASSOCIATIVE

- en décembre : spectacle Gémouv à Fougères et Fête de Noël au Club.

Le mardi toutes les deux semaines, les adhérents qui le souhaitent se retrouvent pour un après-midi jeux de société. Aujourd'hui la belote domine, mais rien n'empêche de proposer d'autres jeux.

Le Club est affilié par adhésion à Gémouv, au Secteur de Vitré-Est qui propose les activités suivantes :

- Cafés numériques (initiation ou perfectionnement à l'informatique),
- Foot en marchant,

- Danse en ligne,
 - Marche nordique adaptée,
 - Concours de belote, palets, Gai-Savoir, dictée, scrabble, pétanque, tennis de table, bowling, tarot.

- Voyages ANCV (en 2025, 11 cars à Evian les Bains !). Ces voyages sont d'un prix très abordables : 550 à 750 €/personne suivant l'imposition.

- Marches ECC (Ensemble sur les Chemins de la Convivialité).

D'autres activités peuvent voir le jour selon vos envies et vos idées... et les possibilités de trouver un animateur.



Pour 2026, le Club rencontre des difficultés d'encadrement. **Présidente du club de l'Espoir depuis 18 ans, Nicole PAILLARD et le Bureau ont décidé de mettre fin à leurs fonctions.** Les personnes intéressées de s'investir dans la vie associative, pour le bien-être des aînés de Bréal et le dynamisme de la commune, ou tout simplement passer du bon temps entre amis, sont invités à se faire connaître en Mairie ou auprès des responsables du Club !

L'assemblée générale du Club de l'Espoir aura lieu le 20 janvier 2026 à 14h à la salle des Fêtes de Bréal ; n'hésitez pas à y participer et y prendre d'autres informations et/ou pourquoi pas y manifester votre intérêt.



Mardi 20 janvier 2026
14h
 Assemblée Générale
 à la salle des fêtes de
 Bréal-sous-Vitré

La continuité des activités du Club de l'Espoir bréalais est subordonnée à l'élection d'un nouveau bureau.



ACTIVITÉ DES CLUBS ADHÉRENTS À GÉNÉRATION MOUVEMENT EN 2026



Concours de belote – printemps

Mercredi 11 février à Mondevert
 Vendredi 6 mars à Chatillon en Vendelais
 Mardi 17 mars à Erbrée
 Lundi 23 mars à Romagne (cancer)
 Mardi 31 mars à Balazé
 Mercredi 08 avril à St M'Hervé
 Vendredi 10 avril à Louvigné de Bais (Territoire)
 Mercredi 15 avril à La Chapelle-Erbrée
 Mardi 05 mai à Princé
 Mardi 12 mai à Montautour
 Vendredi 22 mai à Bréal sous Vitré ???

Concours de Belote – Automne

Mercredi 23 septembre à Bréal-sous-Vitré ???
 Vendredi 02 octobre à Chatillon en Vendelais
 Mercredi 07 octobre à Mondevert
 Mardi 13 octobre à Erbrée
 Mardi 27 octobre à Balazé
 Mercredi 18 novembre à St M'Hervé

Concours de Palets

Lundi 23 Mars à Balazé
 Lundi 07 sept à Balazé

Gai-Savoir

Lundi 12 Janvier à Torcé
 Mercredi 18 Février à St M'Hervé
 Lundi 16 Mars à Brielles
 Mardi 28 Avril à Erbrée
 Avril/Mai Finale à St Gilles
 Lundi 21 sept à Domalain
 Lundi 16 nov à Le Pertre
 Lundi 07 décembre à Vergeal

Bals

2^{ème} Jeudi/mois à Erbrée
 Dimanche 1^{er} mars, jeudi 24 sept et dimanche 6 décembre à Chatillon en Vendelais

Marche Nordique Adaptée

Tous les mardis matin sauf vacances scolaires (St M'Hervé & Secteur)

AG Secteur Vitré-est
Vendredi 9 janvier 2026 La Grenouillère (10h)

AG Gémouv35
31 mars ou 1^{er} avril 2026 à Fougères à l'Aumailleurie

Repas des Clubs (choix du menu)
Vendredi 24 avril 2026 à La Grenouillère (12h)

Repas de Secteur Vitré-Est
Vendredi 22 mai 2026 La Grenouillère (12h30)

Triathlon
Fin mai 2026

Fête de L'Amitié Gémouv35
Mardi 9 juin 2026 à St Gilles

Foot en Marchant
Vendredi 26 juin 2026

Finale St Germain du pinel
2^{ème} mardi de chaque mois Sect Argentré
4^{ème} mardi sect Vitré-Est sauf déc/janvier & juillet/août

Marche ECC
Vendredi 25 septembre 2026 à Mellé

Spectacle Gémouv35
Mardi 08 Décembre 2026 à l'Aumailleurie Fougères

Le club de l'espoir vous souhaite une bonne santé, une belle et heureuse année 2026.

COMITÉ DES FÊTES

de Bréal-sous-Vitré

L'année 2025
du Comité des fêtes



SOIRÉE ESTIVALE *Samedi 21 juin 2025*

La soirée estivale du samedi 21 juin 2025 a rassemblé beaucoup de monde venu danser au son de l'orchestre Coverlive. Cette journée a été marquée par la **COURSE DE TRACTEURS À PÉDALES** qui a rassemblé petits et grands pour un après-midi rigolade !



DÉCEMBRE 2025

VIE ASSOCIATIVE

CONCOURS DE PALETS

Samedi 12 juillet 2025

Encore une belle participation cette année sous le soleil !



LES RENDEZ-VOUS 2026

Vendredi 16 janvier à 20h00
Assemblée générale
Salle de la garderie

Nous ferons le bilan de l'année passée et préparerons l'année 2026.

Ouvert à tous !

Nous vous invitons à partager la galette des rois.

Samedi 20 juin
Soirée estivale

Samedi 11 juillet
Concours de palets

Dimanche 18 octobre
Octobre Rose

Contact :
Thomas Chaudet
06 85 23 46 39
brealcomite@gmail.com



OCTOBRE ROSE

Dimanche 19 octobre 2025

Nous tenions à remercier l'ensemble des participants qui sont venus en nombre malgré la grisaille ! En partenariat avec Aurélia (Ya'Dance), Fabienne (un souffle d'hair onco-coiffure) et les dessins des enfants du RPI, nous avons pu verser un total de 1200€ à l'association Les Vitrézelles.



N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook pour ne pas manquer une seule info sur les manifestations organisées par le comité des fêtes !

Le comité des fêtes a toujours besoin de bénévoles : Venez partager un moment avec nous dans la bonne humeur !

L'ensemble des membres du Comité des fêtes vous souhaite une belle et festive année 2026 !

48





L'HERMINE EBM

Une première saison réussie après la fusion

La saison 2024-2025 a été marquée par la fusion entre L'Espérance Bréal-sous-Vitré et L'US Erbrée-Mondevert. Après une première année complète sous la même bannière, le bilan est très positif : **la fusion s'est déroulée dans un excellent état d'esprit**, portée par la volonté de faire vivre le football dans nos communes d'Erbrée, Bréal-sous-Vitré et Mondevvert en toute convivialité.

Au sein de bureau, pas de changement majeur : **Thierry TIREAU** reste président avec **Florian CRUBLET** et **Stéphane LE MESLE** vice-Présidents, et **Vincent CHAUDET** continue d'assurer le rôle de responsable administratif du club.

Sportifs

Le club compte toujours près de 200 licenciés, un chiffre stable par rapport à l'année dernière.

Séniors

Le club aligne cette saison **trois équipes seniors masculines (D2-D3-D4)**, témoignant d'un effectif stable et motivé. La saison dernière, l'équipe A a terminé à une honorable 8^{ème} place, un bon résultat pour une première année de fusion. Le groupe vise le Top 5 cette saison. L'équipe B, après sa descente en D4 en décembre 2024 a su rebondir et retrouver la D3 en fin de saison. L'équipe C - encadré cette année par Éric Carrot - évolue toujours en D4.

Makthar N'Diaye et Franck Turban sont en charge des **entraînements qui ont lieu à Erbrée le mardi et vendredi à 19h30**.

Le club est également fier de pouvoir compter sur une **équipe féminine**, particulièrement dynamique, qui a réalisé une très belle saison l'année dernière et également sur une équipe vétérans.

Equipes Jeunes

Ecole de foot (U6 à U13) : Les entraînements sont encadrés par un éducateur de Vitré communauté et une équipe de bénévoles. Ils ont lieu à **Erbrée le mercredi matin (U6 à U9) et le mercredi après-midi (U10 à U13)**.

Lorsque le temps ne permet plus de jouer dehors, ils s'entraînent dans la salle d'Erbrée.

Dans la continuité de la saison dernière, le club indemnise la Mairie de Bréal pour le transport d'une dizaine d'enfants entre le centre de loisirs de Bréal et le complexe d'Erbrée tous les mercredis matin avec le car scolaire. C'est un vrai plus pour les parents travaillants le mercredi matin.

Catégories U14 à U18 : Nos jeunes sont toujours liés via le GJ des Portes de Bretagne (Entente avec Les Bleuets Le Pertre/Brielles et l'AS Etreilles). Les entraînements ont lieu le **mercredi après-midi et vendredi soir**. Un transport est également proposé à tous les licenciés pour se rendre à l'entraînement du mercredi grâce à un car qui passe dans toutes les communes.

Les matchs et entraînements de nos équipes seniors (masculin et féminine) et de nos équipes jeunes sont répartis sur les terrains des trois communes du club permettant de faire vivre la vie associative et sportive au sein de nos trois villages.



VIE ASSOCIATIVE



A VOS AGENDAS !

Samedi 7 mars 2026

Choucroute du foot à la salle d'Erbrée

Samedi 6 ou 13 juin 2026Tournoi de foot Inter-quartier
à Bréal-sous-Vitré**Mardi 14 juillet 2026**

Tournoi de palets au terrain de Mondevert

Après plus de 20ans, le traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre ne pourra pas être organisé par le club cette année. L'équipe du club tient à remercier tous ceux qui ont participé à cette fête au fil des années. Nous souhaitons trouver de nouveaux évènements pour continuer à dynamiser nos communes et également rassembler l'ensemble de nos licenciés.



Projets 2026

Création album Panini (saison 26-27) :

Chaque licencié du club sera photographié. Les albums et vignettes seront ensuite disponibles à la vente dans les commerces des communes fin d'année 2026. Des bourses d'échanges seront mises en place pour que chacun puisse compléter son album du club.

Equipements :

Après avoir équipé tous les seniors de sweats l'année dernière, cette saison le club a doté tous les jeunes licenciés d'un sac à dos floqué.

Infrastructures :

La pose de quatre projecteurs LED sur le terrain de Bréal en octobre 2025, financée par la commune de Bréal, améliore nettement le confort des entraînements et des matchs (vétérans et féminines). Cela permet également d'optimiser la consommation énergétique.

Remerciements

Nous remercions nos sponsors, qui participent au développement du club, ainsi que l'ensemble des licenciés, parents et supporters.

Le bureau tient également à remercier :

- **La municipalité pour son soutien constant**
- **Les bénévoles et encadrants qui sont fortement présents pour le club.** Une mention à Claude Gilbert et Christian Crublet pour l'intendance et le traçage du terrain.

L'Hermine EBM souhaite poursuivre sa dynamique. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs (Seniors et Jeunes), de bénévoles et d'arbitres. Nous cherchons également des sponsors pour participer au développement du club.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé ou pour toutes informations diverses.

PRÉSIDENT :

Thierry TIREAU
06.09.57.12.85

CORRESPONDANT SENIOR :

Florian CRUBLET
06.85.76.56.38

CORRESPONDANT ÉCOLE DE FOOT / FÉMININE

Stéphane LEMESLE
06.86.43.43.95

CORRESPONDANT ADMINISTRATIF :

Vincent CHAUDET
06.85.76.56.38

Mail :

lhermine.ebm@gmail.com

Pour suivre l'actualité du club :

L'hermine EBM

@lhermine.ebm



Boutique du Club

SECTION UNC/AFN

Anciens combattants et soldats de France de Bréal-sous-Vitré

Président
Gilbert BOISRAME

Vice Président
Guy JOURDAN

Secrétaire
Thierry CORDE

Trésorier
Norbert HERY

Membres du bureau

Christian CRUBLET,
Robert LEFEBVRE,
Mickaël LEFEUVRE,
Hubert LHUISSIER,
Francis PIROT,
Guy THEBERT.

L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 12 janvier, le président Gilbert BOISRAME a présenté le bilan de l'activité de la section, Norbert HERY trésorier a présenté le bilan comptable. Le bureau a également été reconduit.

La messe du souvenir du 8 mai a été célébrée le dimanche 27 avril et nous avons organisé notre journée grillades sous le soleil, les participants ont pu jouer aux boules, palets, cartes, jeux de société...



Nous avons également eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux adhérents : Didier ROBEAU, Michel LESAGE, Anthony BIHOUIS, Etienne BOISARD

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 11 janvier 2026 à 10h30. La galette des rois sera servie à cette occasion. Les dates des autres manifestations ne sont pas encore connues.

Si vous avez effectué votre service militaire ou vous êtes opex, vous pouvez nous rejoindre pour ces moments de commémoration mais aussi de convivialité.

Contact :
Gilbert Boisramé : 06 19 36 43 78
Hubert Lhuissier : 06 47 56 86 63

Le 14 novembre a eu lieu le traditionnel repas au Ty Breizh avec la convivialité et la bonne humeur habituelle.

La messe du souvenir du 11 novembre a eu lieu le dimanche 16 novembre suivi du vin d'honneur.



Les Anciens Combattants et les Soldats de France vous souhaitent une très heureuse année 2026 ainsi qu'une bonne santé à tous.

51

AUTRES ASSOCIATIONS BRÉALAISES



Carp-Addict 353



Ya Dance



Compagnons de Braëlllo



Lames de Sévigné

Photos de classe



52
Classe 5
20 septembre 2025

ETAT CIVIL



- ... 18/01/2025
Laureline JAMIER & Clément BEAUDUCEL
- ... 11/10/2025
Elodie HAQUE & Manuel DUBOIS

* sont mentionnées uniquement les mariages pour lesquels les mariés ont donné leur accord pour diffusion.

7* Naissances

- 08/02/2025
Rose GUEVEL
- 09/04/2025
Noé JEULAND
- 03/06/2025
Cassandra GUESDON
- 31/08/2025
Charlotte BERTHOIS

* sont mentionnées uniquement les naissances pour lesquels les parents ont donné leur accord pour diffusion.



53

- Emile COELO † 13/01/2025
- Julien DELAUNAY † 10/02/2025
- Michel PERDRIEL † 13/02/2025
- Marguerite PAUTONNIER née HERY † 15/02/2025
- Pierre BURON † 08/04/2025
- Jeannine PEU née LANCELOT † 28/07/2025
- Jean-Pierre SAUVAGE † 26/11/2025



AGENDA

Dimanche 4 janvier à 11h	Voeux du maire
Dimanche 11 janvier à 10h30	Assemblée Générale Section UNC/AFN Anciens Combattants
Vendredi 16 janvier à 20h	Assemblée Générale Comité des Fêtes
Mardi 20 janvier à 14h	Assemblée Générale Club de l'Espoir
Samedi 24 janvier	Soirée couscous Team Martins
Du 26 au 31 janvier	Classe de montagne dans les Pyrénées CE2 - CM1 - CM2
Vendredi 6 février	Distribution raticide à l'atelier communal
Samedi 7 mars	Choucroute du foot à la salle d'Erbrée L'Hermine EBM
Samedi 14 mars	Soirée des écoles APEL
Dimanche 15 mars	Elections municipales
Vendredi 20 mars	Portes ouvertes à l'école de Mondevert
Samedi 21 mars	Soirée au profit du Téléthon Bréalaquads
Dimanche 22 mars	Elections municipales
Vendredi 27 mars	Carnaval à Mondevert
Vendredi 29 mai	Journée de la Fraternité Ecoles
Samedi 6 ou 13 juin	Tournoi de foot inter-quartiers à Bréal-sous-Vitré L'Hermine EBM
Samedi 20 juin	Soirée estivale Comité des fêtes
Dimanche 21 juin	Fête des écoles / kermesse à Bréal-sous-Vitré
Samedi 11 juillet	Concours de palets Comité des fêtes
Mardi 14 juillet	Tournoi de palets au terrain de Mondevert L'Hermine EBM
Dimanche 18 octobre	Octobre Rose Comité des fêtes

Le programme des activités du Club de l'Espoir,
adhérents à Générations Mouvement, est disponible pages 46 et 47.

2026

1	2	3	4
5	6	7	8
12	13	14	15
19	20	21	22
26	27	28	29
	30	31	

MÉMO

MAIRIE DE BRÉAL SOUS VITRÉ

5, rue de la Mairie - 35370 Bréal-sous-Vitré

02.99.49.42.10 - mairie@brealsousvitre.fr

www.brealsousvitre.fr

La mairie est ouverte au public
les lundi, mercredi de 10H00 à 12H30
et le vendredi de 10H à 12H30 et de 17H00 à 18H00

MÉDIATHEQUE VITRÉ : 02 99 75 16 11

ÉCOLE BRÉAL : 02 99 49 40 83

ÉCOLE MONDEVERT : 02 99 49 41 19

VITRÉ COMMUNAUTÉ : 02 99 74 52 61

PERCEPTION / TRÉSORERIE VITRÉ : 02 99 74 54 48

DÉPUTÉE Christine Cloarec – Le Nabour : 02 99 96 24 42

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX : 02 99 02 35 35

MAISON MÉDICALE VITRÉ : 02 99 75 55 66

CENTRE DE SOINS ST PIERRE LA COUR : 02 43 01 83 93

CENTRE ANTI POISON RENNES : 02 99 59 22 22

ADMR ARGENTRÉ : 02 23 55 06 17

PAROISSE : 02 99 49 42 65

PHARMACIE DE GARDE : 3237

HOPITAL : 02 99 74 14 14

GENDARMERIE : 02 99 75 02 30

POLICE SECOURS : 17

APPEL URGENCE : 112

EDF DEPANNAGE : 0 810 333 035

SAUR (EAU) : 02 78 51 80 00



Commune de Bréal-sous-Vitré
www.brealsousvitre.fr

brealsousvitre